



SYNDICAT DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE

Rapport d'activité 2016



Sommaire

▲ ÉDITO DU PRÉSIDENT	p 3
▲ RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2016	p 4-5
▲ 2016 EN SYNTHÈSE	
28,9 M€ d'investissements en 2016	p 7
Réussir la transition énergétique	p 10
▲ CHAPITRE 1: PRÉSENTATION DU SYANE	
Le SYANE, service public des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie	p 12
Les instances du SYANE en 2016	p 14
▲ CHAPITRE 2: GARANTIR DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ DE QUALITÉ	
Investir pour des réseaux d'énergie de qualité	p 19
Contrôler et agir pour un service public et une fourniture d'énergie de qualité	p 23
Optimiser les achats d'énergie.....	p 27
▲ CHAPITRE 3: LE SYANE, ACTEUR OPÉRATIONNEL EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	
Maîtriser l'énergie dans les bâtiments publics	p 30
Développer les énergies renouvelables	p 32
Bilan positif pour la 1 ^{re} année du Conseiller Énergie.....	p 35
Assurer un éclairage public performant.....	p 36
▲ CHAPITRE 4: PORTER DES PROJETS D'AVENIR POUR LE TERRITOIRE ET LES USAGES DE DEMAIN	
Construire un réseau public de fibre optique pour tous.....	p 41
Soutenir et favoriser la mobilité électrique avec le réseau public de bornes de recharge du SYANE.....	p 44
▲ CHAPITRE 5: LE FONCTIONNEMENT DU SYANE	
Les comptes administratifs 2016.....	p 49
Une équipe de 52 agents au service des collectivités.....	p 52
La communication du SYANE	p 54
▲ ANNEXES	
Les délégués du Comité du SYANE	p 61
Les Commissions du SYANE	p 66



Fibre optique, mobilité électrique, énergies renouvelables, réseaux d'énergies: l'année 2016 a été marquée par l'accélération des projets structurants du SYANE en faveur de la transition énergétique et du développement économique de la Haute-Savoie. Avec 29,8 M€ engagés en 2016, les investissements se réorientent. Ils traduisent la volonté des collectivités de s'engager dans des actions concrètes de réduction des consommations énergétiques et de valorisation des ressources locales. Afin de toujours mieux s'adapter à ces attentes, le SYANE a poursuivi son évolution. Parmi les grandes décisions: la validation de l'engagement du SYANE dans la production d'énergies renouvelables.

Des investissements orientés qualité et maîtrise de l'énergie

En 2016, le SYANE observe une baisse des travaux sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public. En revanche, les collectivités se sont fortement engagées, avec le SYANE, dans des actions concrètes pour la transition énergétique. Ainsi, 900 800 € ont été apportés par le Syndicat à 17 nouveaux projets de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables; 17 communes et 180 bâtiments publics étaient suivis par les Conseillers Énergie fin 2016; 3 M€ ont été investis pour la rénovation de l'éclairage public.

Le SYANE a également renforcé son partenariat avec les intercommunalités pour la mise en œuvre d'une politique territoriale énergétique cohérente. 3 projets visant à la performance de l'éclairage ont ainsi été engagés avec l'Agglomération d'Annecy, le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et la Communauté de Communes du Genevois, dans le cadre des Territoires à Énergie Positive (TEPCV).

Fibre optique et mobilité électrique: deux nouveaux réseaux publics en service

En 2016, le réseau public fibre optique du SYANE et le réseau pour la recharge des véhicules électriques sont entrés dans une phase concrète de réalisation.

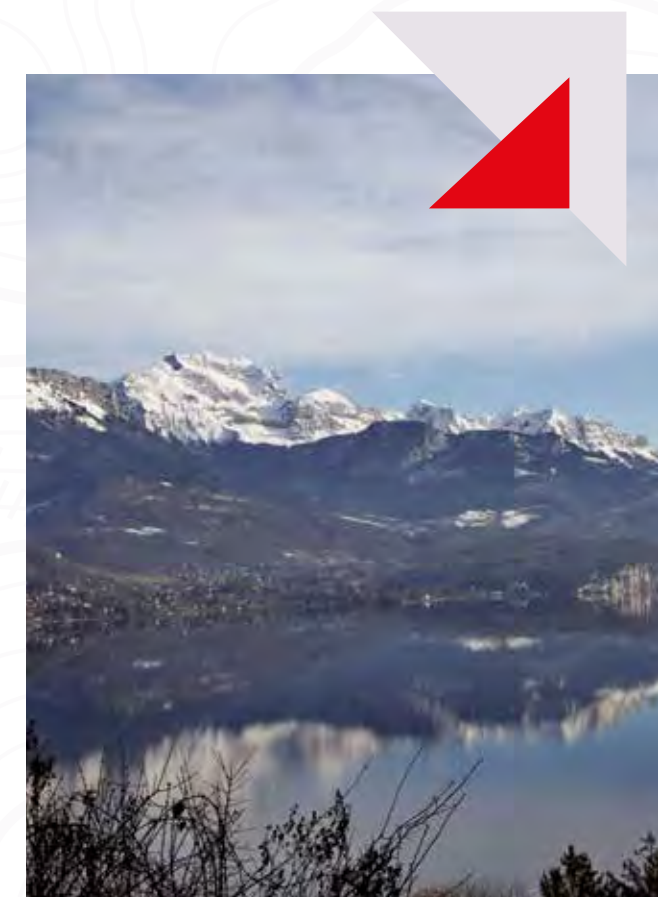
Côté numérique, les professionnels situés dans les zones desservies par la fibre optique du SYANE peuvent bénéficier, depuis le printemps 2016, des services très haut débit. La réception, fin novembre, des premières prises optiques, a, quant à elle, ouvert la voie à la commercialisation des services pour les particuliers.

Côté mobilité électrique, les premières bornes de recharge ont été mises en service fin 2016. 130 bornes sont aujourd'hui en cours d'études ou de construction. Ce nouveau réseau s'accompagne de la mise en place d'un service performant, accessible, ouvert et interdépartemental.

Des politiques adaptées aux territoires

Ainsi, le SYANE mobilise ses ressources et énergies au service des communes et des intercommunalités. Partenaire privilégié des collectivités pour la mise en œuvre de la transition énergétique, le SYANE propose expertise, actions concrètes, projets structurants et services mutualisés adaptés à chaque besoin, pour des politiques cohérentes et solidaires à l'échelle de chaque territoire.

Jean-Paul AMOUDRY
Président du SYANE



L'année 2016 en images



22 janvier 2016



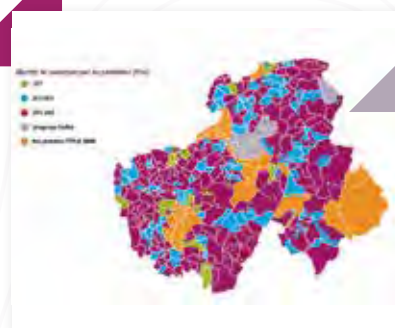
Élargissement de l'USERA: 13 syndicats réunis pour l'efficacité énergétique et l'aménagement numérique des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes

7 mars 2016



1^{re} Commission Consultative paritaire de l'énergie: 84 élus réunis pour la transition énergétique en Haute-Savoie

3 mai 2016



Des cartographies en ligne pour suivre le déploiement du réseau public fibre optique du SYANE

30 mai au 2 juin 2016



Le SYANE au Salon national des Maires et des Collectivités locales, Stand FNCCR/USERAA

10 juin 2016



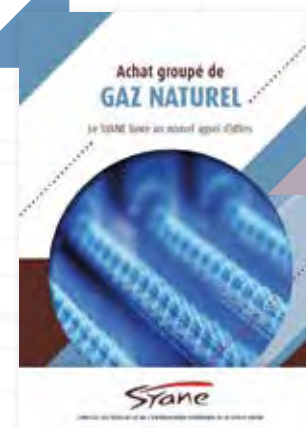
31,2 M€ de l'État pour le réseau public fibre optique du SYANE

24 septembre 2016



Le SYANE et Orange, partenaires pour le Haut Débit à Saint-Gingolph

29 septembre 2016



Achat groupé de gaz: le 2^e marché d'achat groupé est attribué à ENI GAZ & POWER

8 octobre 2016



Une journée sous le signe de la mobilité électrique

18 octobre 2016



Pose de la 1^{re} pierre des futurs bureaux et siège du SYANE

25 octobre 2016



Conférence de presse des Appels à Projets Énergies du SYANE: 13 projets lauréats

23 novembre 2016



Le SYANE s'engage dans l'élaboration d'une Stratégie Lumière à l'échelle du territoire du Grand Annecy (ex. C2A) dans le cadre des TEPCV

30 novembre 2016



Feigères, 1^{re} commune de la Haute-Savoie, équipée en Très Haut Débit par le réseau public fibre optique du SYANE

9 décembre 2016



Mobilité électrique: mise en service des premières bornes du SYANE à Chamonix

20 décembre 2016



Éclairage public: le SYANE propose un groupement de commandes pour géoréférencer les réseaux

2016

en synthèse

28,9 M€ d'investissements en 2016

En 2016, le SYANE a engagé 28,9 M€ d'investissements, dont :

▲ **17,2 M€ pour les réseaux d'énergie** (réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications), soit 60 % des investissements (75 % en 2015).

Les investissements sur les réseaux d'énergie ont subi une baisse de 33 % entre 2015 et 2016. Celle-ci s'explique par une diminution des investissements des communes sur ces réseaux. Cet attentisme est issu d'un contexte budgétaire difficile et incertain pour les collectivités (baisse des dotations, hausse des contributions aux fonds de péréquation, réorganisation des territoires).

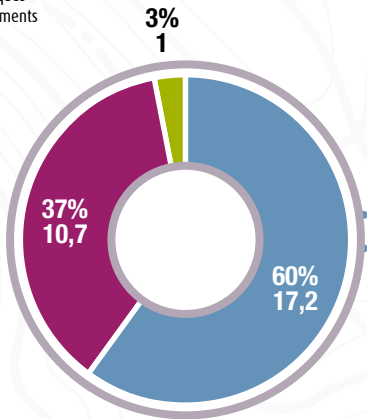
Néanmoins, le SYANE a constaté en 2016 une affirmation de la volonté des collectivités de s'engager dans la transition énergétique avec l'augmentation de la demande dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Le SYANE a notamment maintenu un soutien financier élevé de 900 800 € dans le cadre des Appels à Projets pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti et la production d'énergies renouvelables.

▲ **10,7 M€ pour les réseaux numériques**, soit 37 % des investissements (22 % en 2015).

La hausse du montant d'investissements pour la construction du réseau public fibre optique du SYANE s'explique par la reprise des travaux, suite à une pause liée à la réingénierie technique des infrastructures.

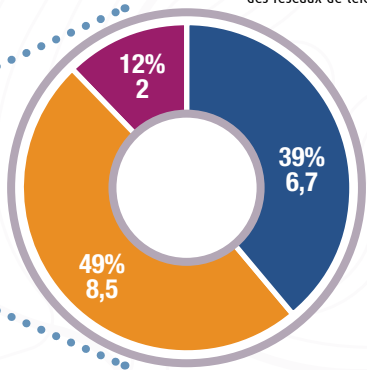
Répartition des investissements engagés en 2016 (en M€)

Réseaux d'Énergie
Réseaux Numériques
Autres investissements



Répartition des investissements sur les réseaux d'énergie (en M€)

Électricité
Éclairage public
Enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications



Évolution des programmes d'investissements 2013-2015

	2014	2015	2016
Programme Réseaux d'Énergie	29,8 M€	25,6 M€	17,2 M€
Programme Réseaux Numériques	8,2 M€	7,7 M€	10,7 M€
Autres investissements (désignation de maîtrise d'ouvrage, électrification des sites isolés, appels à projets)	0,8 M€	0,9 M€	1 M€
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	38,8 M€	34,2 M€	28,9 M€



Programme réseaux d'énergie : 17,2 M€ d'investissements

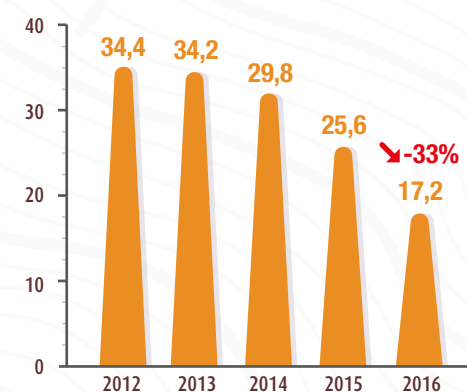
Les investissements sur les réseaux d'énergie ont diminué en 2016 de 33 %, passant de 25,6 M€ à 17,2 M€.

La baisse des investissements concerne aussi bien les réseaux d'électricité que l'éclairage public. On constate néanmoins le maintien d'un bon niveau d'investissements sur les travaux de rénovation, qui représente 36,5 % des travaux d'éclairage public (la part était de 29 % en 2015).



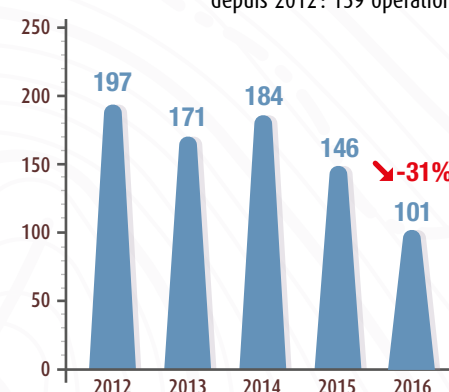
Évolution des dépenses engagées 2012-2016 (en M€)

Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 2012 : 28,2 M€.



Évolution du nombre d'opérations engagées 2012-2016

101 opérations en 2016 au lieu de 146 en 2015, soit une baisse de 31 %.
Moyenne du nombre annuel d'opérations engagées depuis 2012 : 159 opérations.



Programme réseaux numériques : les services Très Haut Débit ouverts aux professionnels

La fibre optique publique est devenue une réalité en 2016 avec le **début de mise en service du réseau Très Haut Débit du SYANE pour les professionnels**. Concernant les particuliers, le SYANE a réceptionné, le 30 novembre 2016, les premiers travaux de desserte fibre optique sur la commune de Feigères.

En parallèle, **la construction s'est poursuivie, avec 10,7 M€ engagés**. Pour les réseaux de collecte, fin 2016, 719 km de génie civil avaient été réalisés et 537 km de fibre optique tirés. La construction des réseaux de desserte s'est, quant à elle, accélérée. 6 000 prises étaient en cours de construction fin 2016 et les études engagées pour une vingtaine de communes.



Les chiffres



120 Marchés publics en 2016

- ▲ **96** marchés publics de travaux dont **66** opérations en groupement de commandes.
- ▲ **24** marchés publics de services dont **5** opérations en groupement de commandes.

La mutualisation des procédures permet d'assurer une meilleure coordination des travaux réalisés par différents intervenants, de limiter la gêne pour les habitants et de maîtriser les coûts financiers.



Réussir la transition énergétique

En tant qu'acteur opérationnel des énergies, le SYANE a poursuivi son engagement en faveur de la transition énergétique. Il s'est traduit notamment par :

- ▲ **Le début de la construction du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques :** début 2016, le SYANE a attribué à SPIE CityNetworks (ex SPIE Sud-Est) le marché de construction, de maintenance, d'exploitation et de supervision du réseau public eborn de bornes de recharge couvrant 5 départements (Ardèche, Drôme, Haute-Savoie, Hautes-Alpes et Isère). Au premier semestre, les premiers emplacements étaient identifiés en collaboration avec les communes et les premières mises en services effectuées en fin d'année.
- ▲ **Le renouvellement des Appels à Projets Énergies avec le maintien d'un soutien financier élevé :** 13 nouveaux projets ont été retenus en 2016 avec une participation financière du SYANE de 900 800 €.
- ▲ **L'engagement dans la production d'énergies renouvelables :** fin 2016, les élus du Comité ont validé l'engagement du SYANE dans la production d'énergies renouvelables. En parallèle, le SYANE a lancé en 2016 les études pour la création d'une structure opérationnelle pour porter, construire et exploiter les installations favorisant les ressources locales (SEM, Régie, etc.).
- ▲ **La poursuite de l'accompagnement des collectivités par le Conseiller Énergie :** depuis 2015, les Conseillers Énergie du SYANE accompagnent une dizaine de communes de la Haute-Savoie dans le suivi et l'optimisation de leur politique énergétique.



1. Présentation du SYANE

Le SYANE, service public des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie

Expert des énergies et des réseaux, au service des territoires et de la transition énergétique, le SYANE accompagne les communes et intercommunalités à travers 6 compétences.

Créé en 1950 pour organiser le service public de la distribution d'électricité, le SYANE s'est progressivement diversifié pour répondre aux nouveaux enjeux territoriaux (éclairage public, gaz, efficacité énergétique, aménagement numérique, bornes de recharge pour véhicules électriques, énergies renouvelables).

Guidé par un esprit d'équité et de solidarité, et partenaire privilégié des communes et des intercommunalités, le SYANE propose aujourd'hui des actions concrètes et des services mutualisés en faveur de la transition énergétique, et porte des projets d'avenir pour le territoire et les usages de demain.

Le SYANE est un syndicat « mixte » ouvert composé par :

Les 235 communes sous concession Enedis hors Thonon-les-Bains - au 31/12/2016

Les 5 collectivités sous régie ou SEM d'électricité :

- ▲ Bonneville
- ▲ Les Houches
- ▲ Sallanches
- ▲ Le Syndicat intercommunal d'énergies de la vallée de Thônes (SIEVT : 14 communes, dont 1 en Savoie)
- ▲ Le Syndicat intercommunal d'électricité et de services de Seyssel (SIESS : 39 communes)

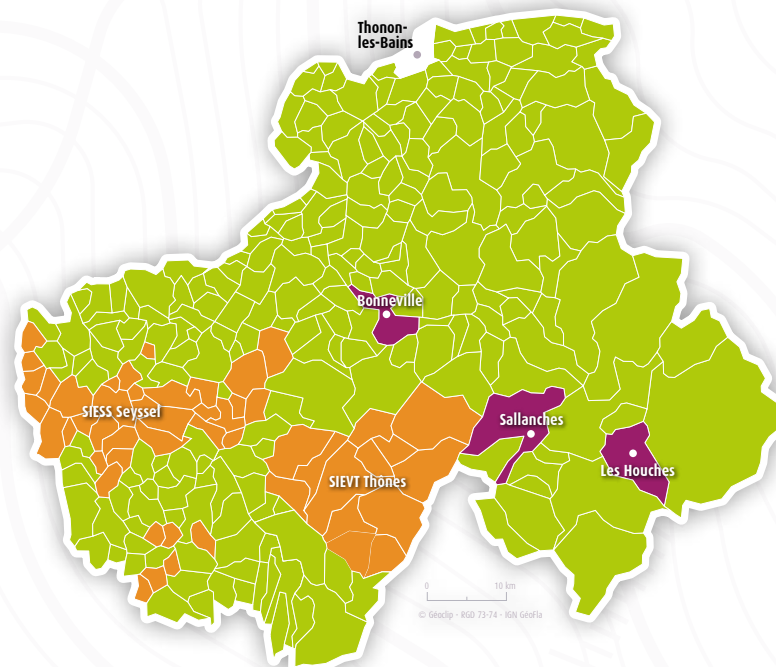
Le Département de la Haute-Savoie

Communes adhérentes au SYANE au 31 décembre 2016

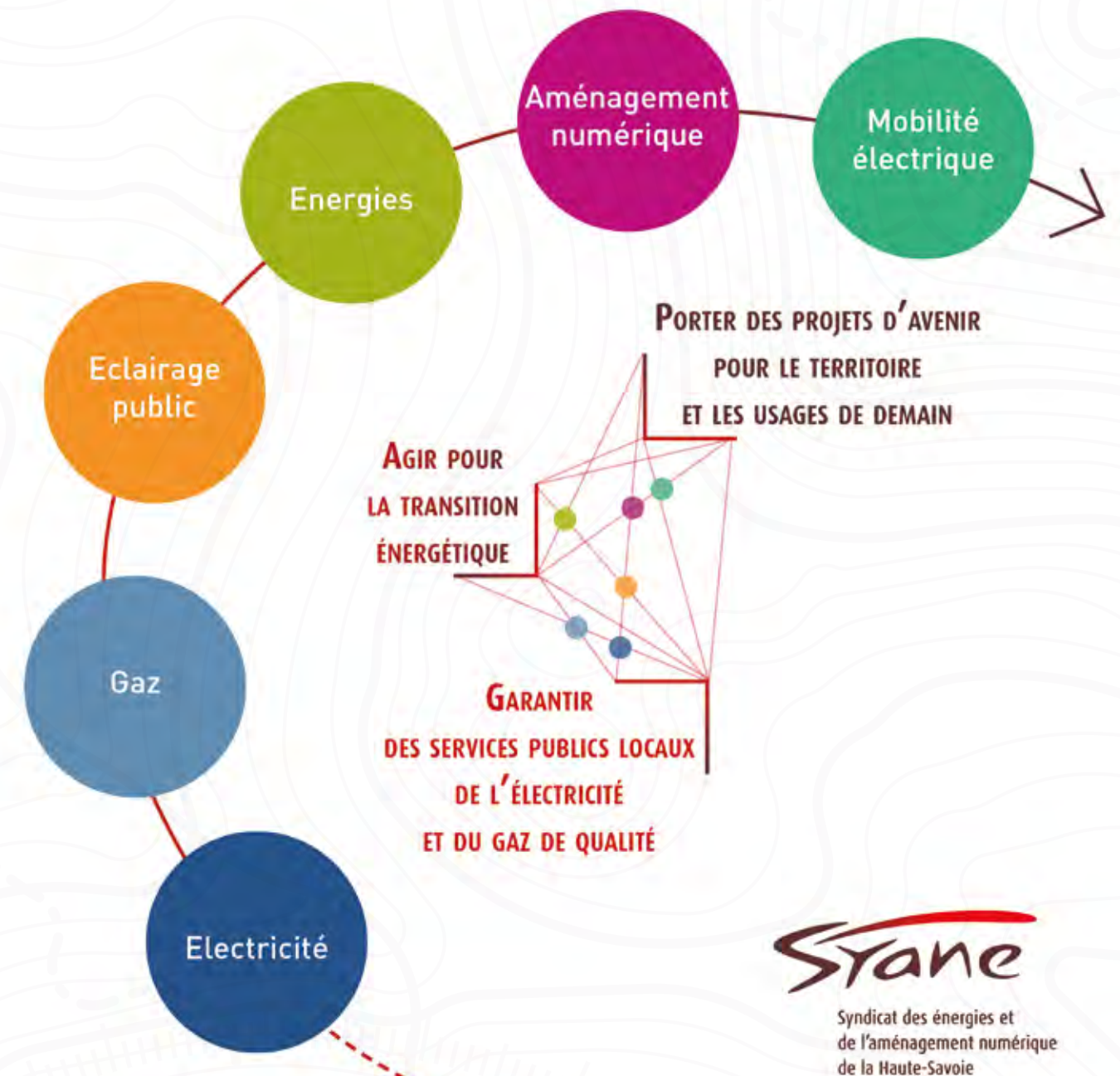
235 communes sous l'autorité concédante du SYANE

55 communes dont le réseau est exploité en régie ou SEM

- Communes de Bonneville, Sallanches, Les Houches sous leur propre autorité concédante
- 39 communes sous l'autorité concédante SIESS (Syndicat intercommunal d'électricité et de services de Seyssel)
- 13 communes sous l'autorité concédante SIEVT (Syndicat intercommunal d'énergie de la vallée de Thônes)



Le SYANE, des compétences et des projets d'avenir au service du territoire



Les instances du SYANE en 2016

L'exécutif du SYANE en 2016



Le Président :

▲ Jean-Paul AMOUDRY

Président du SYANE
Conseiller départemental élu du Canton de Faverges



Les Vice-Présidents :

▲ Gilbert ALLARD

Vice-Président du SYANE délégué
aux Services publics de la distribution
de l'électricité et du gaz
Maire de Cornier et Vice-Président
de la Communauté de Communes
du Pays Rochois



▲ Gilles FRANCOIS

Vice-Président du SYANE délégué
à la Fourniture et aux achats d'énergie
et au Développement du gaz naturel
Maire d'Argonay
Vice-Président du Syndicat Intercommunal
d'Électricité et de Services de Seyssel



▲ Joël BAUD-GRASSET

Vice-Président du SYANE délégué
aux Communications électroniques
et à l'Aménagement numérique
Conseiller départemental élu du Canton
de Sciez



▲ André MUGNIER

Vice-Président du SYANE délégué
aux Finances et à l'Administration générale
Maire-Adjoint d'Annecy



▲ Gilbert CATALA

Vice-Président du SYANE délégué
à l'Éclairage public
Maire de Thyez et Vice-Président
de la Communauté de Communes
Cluses-Arve et Montagnes



▲ Éric PEUGNIEZ

Vice-Président du SYANE délégué
à la Prospective sur les usages
du numérique Délégué d'Annemasse



▲ Joseph DEAGE

Vice-Président du SYANE délégué
aux Travaux sur les réseaux d'énergie
Maire du Lyaud et Vice-Président
de Thonon Agglomération



▲ Raymond VILLET

Vice-Président du SYANE délégué
à l'Énergie/Environnement
Maire de Vers et Vice-Président
de la Communauté de Communes
du Genevois

Les instances délibératives

Le Comité Syndical, composé de 99 membres et de 28 suppléants, vote le budget et décide des orientations stratégiques du Syndicat.

Le Bureau, composé de 30 membres, se réunit une fois par mois pour prendre les décisions concernant la commande publique, l'attribution des marchés, les demandes de subventions ou encore les signatures de convention.

Les Commissions

Le SYANE dispose de 11 commissions dont 3 administratives et 8 techniques. Leur rôle ? Étudier, analyser et présenter des propositions d'orientations stratégiques et budgétaires dans leurs domaines respectifs. Menées sous la responsabilité d'un Vice-Président délégué, elles sont composées d'élus du Comité.

▲ 3 commissions administratives :

- ▲ commission d'ouverture des plis (COP)
- ▲ commission d'appels d'offres (CAO)
- ▲ commission consultative des services publics

▲ 8 commissions techniques :

- ▲ commission « Administration Générale et Finances »
- ▲ commission « Travaux sur les réseaux d'énergies »
- ▲ commission « Services publics de la distribution de l'électricité et du gaz »
- ▲ commission « Éclairage Public »
- ▲ commission « Énergie/Environnement »
- ▲ commission « Fourniture et achats d'énergie et développement du gaz naturel »
- ▲ commission « Communications électroniques et aménagement numérique »
- ▲ commission « Prospective sur les usages du numérique »

L'Annexe 2 présente les différentes Commissions du SYANE et leur rôle.
Retrouvez la liste des élus membres des Commissions du SYANE : www.syane.fr

INFO sur...

Une nouvelle instance participative en 2016 pour la transition énergétique

En 2016, le SYANE a mis en place la Commission Consultative paritaire de l'énergie. Créée fin 2015 dans le cadre de la loi « Transition énergétique pour la croissance verte », cette Commission est à l'initiative des Syndicats d'énergies, autorités organisatrices et concédantes de la distribution d'électricité et regroupe l'ensemble des intercommunalités.

Portée et animée par le SYANE en Haute-Savoie, son rôle, défini par la loi, est de favoriser la coordination, la cohérence et la mutualisation des actions et des investissements énergétiques, par le rapprochement du SYANE avec les intercommunalités, responsables de la planification énergétique, de l'air et du climat sur leurs territoires.



La Commission Consultative paritaire de l'énergie : une instance participative de 42 élus délégués du SYANE et de 42 élus des intercommunalités

Cette Commission s'est réunie 3 fois en 2016, les 7 mars, 15 juin et 23 novembre. Les échanges ont porté sur :

- ▲ la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte
- ▲ le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants au 31 décembre 2018
- ▲ l'éclairage urbain

ZOOM sur...

Futur siège du SYANE : la 1^{re} pierre posée

Le 18 octobre 2016, Jean-Paul AMOUDRY a posé avec Pierre BRUYÈRE, Maire de Poisy, la première pierre des futurs bureaux et siège du SYANE. Le SYANE déménagera en effet à l'horizon 2018 dans un nouveau bâtiment situé à l'entrée Est de la commune de Poisy. Ce bâtiment permettra d'accueillir les réunions des instances du SYANE, actuellement décentralisées, et d'améliorer le fonctionnement du Syndicat, en regroupant les agents sur un même site.



Pose de la 1^{re} pierre des futurs bureaux et siège du SYANE.

Un bâtiment sobre et performant



Les futurs bureaux et siège du SYANE.

Sobre et performant, ce bâtiment affichera des performances énergétiques améliorées de 10 % par rapport à la réglementation thermique en vigueur grâce à des choix énergétiques simples et dimensionnés (ventilation double flux, géothermie...). Une réflexion est également menée sur l'équipement d'une production d'électricité photovoltaïque en toiture.

Ce projet d'un montant de 7,1 M€ sera financé sur fonds propres grâce à des produits immobiliers issus de la vente d'immeubles et grâce aux fonds immobilisés ces dernières années. Cette acquisition est rendue nécessaire pour accompagner le développement du Syndicat, l'évolution de ses missions et la hausse de ses effectifs, indispensables pour répondre aux nouveaux enjeux énergétiques et numériques et proposer aux collectivités des réponses adaptées et des services mutualisés performants.

ZOOM sur...

Union régionale : 13 syndicats d'énergies réunis pour l'efficacité énergétique et l'aménagement numérique des territoires

Suite à la création de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les syndicats d'énergies auvergnats ont rejoint l'entente créée en 2011 par les 9 syndicats rhônalpins. L'Union des Syndicats d'Énergies Rhône-Alpes-Auvergne (USERAA) permet de mutualiser les forces et de mieux défendre les intérêts des collectivités, en relayant les problématiques locales au niveau régional et national.



Cette union peut notamment être à l'initiative de la mise en commun d'informations et la mise en place d'actions conjointes et concertées :

- ▲ contrôle commun de l'activité des concessionnaires de service public électricité et gaz
- ▲ propositions pour le développement et l'amélioration du service public de l'énergie, et la qualité de fourniture des énergies
- ▲ réflexion sur la production d'énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie
- ▲ réseaux d'initiative publique de déploiement du Très Haut Débit
- ▲ contribution commune à l'organisation d'événements

2.

Garantir des services publics locaux de l'électricité et du gaz de qualité

Autorité organisatrice et concédante de la distribution publique de l'électricité et du gaz, le SYANE veille à la bonne qualité des réseaux et des services publics locaux de l'énergie, en concertation avec les entreprises locales de distribution et les concessionnaires. Le SYANE investit, agit et contrôle pour un service public de l'énergie de qualité. Les travaux sur les réseaux, l'attribution d'un 2^e marché d'achat groupé de gaz, le renforcement de l'engagement envers la sécurité sur les chantiers et la réalisation d'études pour le développement du gaz naturel ont rythmé l'activité 2016 du SYANE dans ce domaine.

Investir pour des réseaux d'énergies de qualité

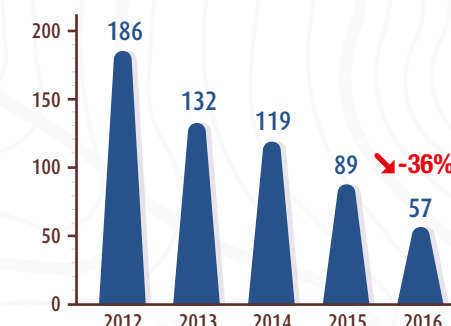
En 2016, on constate, de nouveau, une baisse sensible du programme principal de travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et sur l'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications. La baisse s'explique par un attentisme des communes en matière d'investissements sur les réseaux secs (travaux annulés ou différés), en lien avec la conjoncture budgétaire incertaine et les incertitudes liées à la réforme des territoires (fusions, évolutions des intercommunalités). Le nombre de demandes d'intervention des communes est néanmoins reparti à la hausse au second semestre 2016.

Les réseaux d'électricité

Évolution du nombre d'opérations incluant des travaux sur les réseaux d'électricité 2012-2016

Nombre d'opérations: 57

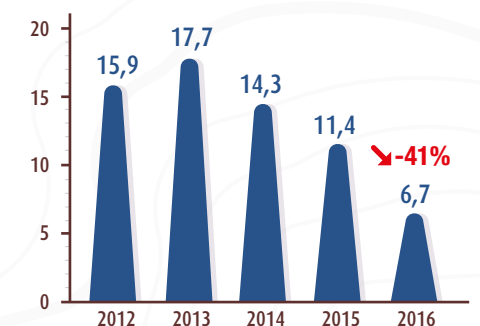
Moyenne du nombre d'opérations engagées depuis 5 ans: 116



Évolution des Investissements 2012-2016 (en M€)

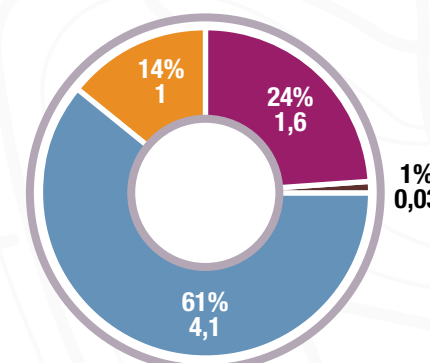
Montant d'investissements: 6,7 M€

Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 5 ans: 13,2 M€



Répartition des investissements en 2016 (en M€)

■ Dissimulation
■ Renforcement
■ Sécurisation
■ Extension



Les chiffres

- ▲ 14 renforcements
- ▲ 10 opérations de sécurisation
- ▲ 41 dissimulations
- ▲ 1 adaptation aux charges des transformateurs

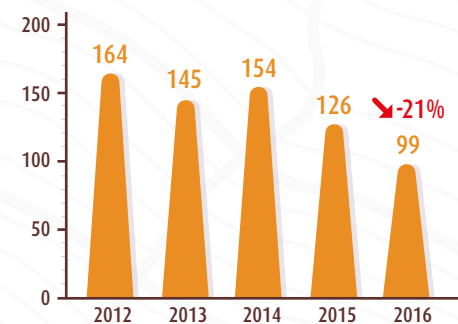
Plus de **97%** des réseaux mis en service ont été réalisés en technique souterraine

Les réseaux d'éclairage public

Évolution du nombre d'opérations incluant des travaux sur les réseaux d'éclairage public (2012-2016)

Nombre d'opérations : 99

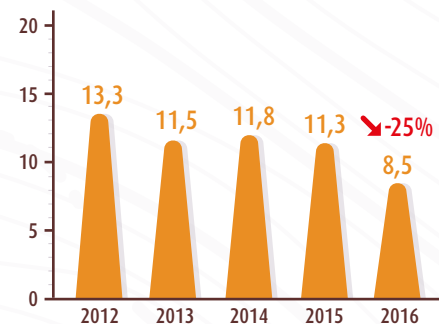
Moyenne du nombre d'opérations engagées depuis 5 ans : 137



Évolution des dépenses engagées 2012-2016 (en M€)

Montant d'investissements : 8,5 M€

Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 5 ans : 11,3 M€



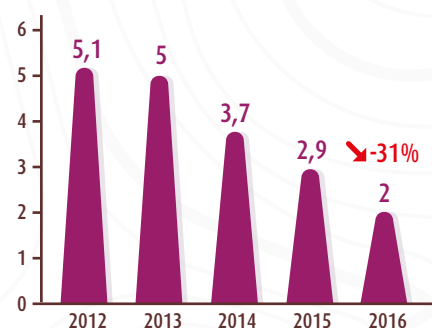
L'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications

Évolution des dépenses engagées 2012-2016 (en M€)

Nombre d'opérations : 51

Montant d'investissements : 2 M€

Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 5 ans : 3,7 M€



Les réseaux de gaz naturel

Les données chiffrées

Le SYANE agit pour le développement des réseaux de gaz naturel sur le périmètre de 112 communes qui lui ont transféré la compétence. La baisse du nombre de communes ayant transféré cette compétence s'explique par la création de communes nouvelles. 49 communes sont desservies en gaz.

Périmètre des concessions gaz historiques et DSP

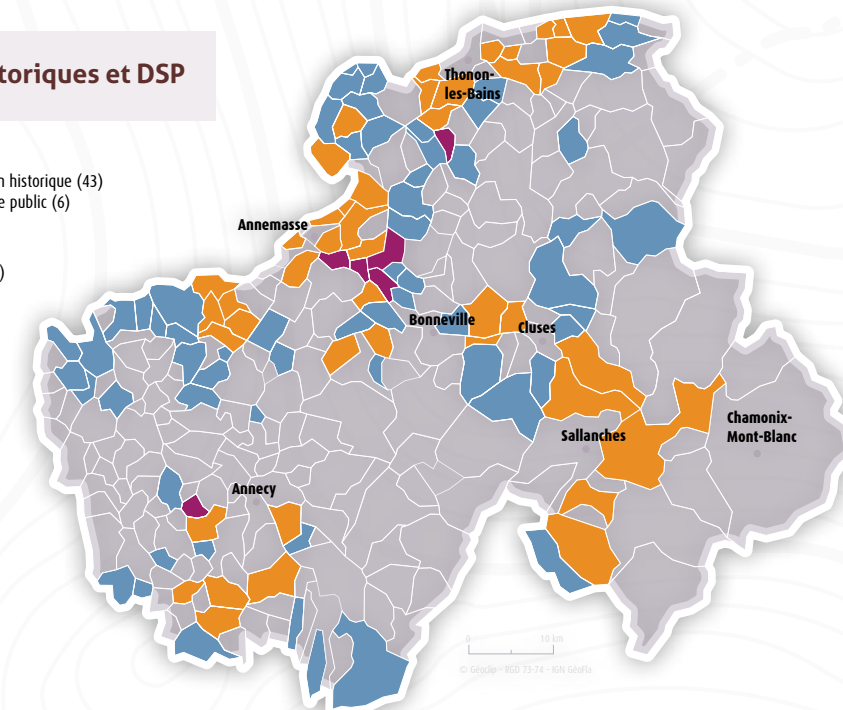
Sous l'autorité organisatrice du SYANE :

- Communes desservies dans le cadre de contrats de concession historique (43)
- Communes desservies dans le cadre de délégations de service public (6)
- Communes non desservies en gaz

Autres :

- Autres communes dont 47 communes desservies en gaz (179)

Le développement du gaz sur le périmètre de la Haute-Savoie s'est poursuivi en 2016 avec l'achèvement de deux extensions de réseaux et la réalisation d'une étude de faisabilité. 13 études de faisabilité ont été réalisées depuis 2007.



Des réseaux de gaz renforcés sur Amancy et Fillinges

Suite aux études de densification réalisées en 2015 par le SYANE, GrDF a achevé, fin 2016, les travaux d'extension des réseaux sur les communes d'Amancy et de Fillinges.

Sur Amancy, 705 mètres ont été construits, en parallèle de travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux secs, sur le secteur de la route de Saint-Pierre.

Sur Fillinges, 2,7 kilomètres de réseaux ont été construits afin de desservir les bâtiments communaux du chef-lieu, en partant du réseau existant de la commune de Contamine-sur-Arve en passant par le lieu-dit Arpigny.

INFO sur...

Vers le développement du biogaz dans le Pays Rochois : étude de faisabilité sur la commune d'Arenthon

En novembre 2016, le Comité du SYANE a approuvé le lancement de la procédure de délégation de service public pour la réalisation d'une desserte en gaz naturel sur la commune d'Arenthon, suite à la réalisation d'une étude de faisabilité au 1^{er} semestre 2016.

Ce réseau, d'une longueur totale de 4,6 km permettra également de rejoindre la station d'épuration de la Communauté de Communes du Pays Rochois, afin de permettre l'injection de biogaz dans le réseau de distribution publique de gaz naturel.



ZOOM sur...

Sécurité des chantiers : le SYANE poursuit son engagement en tant que maître d'ouvrage

En 2016, le SYANE a poursuivi et renforcé sa démarche continue de prise en compte de la sécurité sur les chantiers dont il est maître d'ouvrage.

Ainsi, début novembre, les services techniques ont suivi une formation spécifique dédiée à la sécurité à proximité des réseaux et passé l'habilitation « AIPR » (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux). Le SYANE agit également par l'organisation de missions de coordination de sécurité et de protection de la santé (SPS) sur ses chantiers, ou par la cartographie des réseaux dont il est exploitant. En complément, les équipes du SYANE ont également assisté en septembre à la réunion d'information et de sensibilisation aux travaux à proximité des ouvrages gaz (et électricité) organisée par le concessionnaire GrDF.



Les agents des services techniques durant la formation AIPR.

Contrôler et agir pour un service public et une fourniture d'énergie de qualité

En tant qu'autorité organisatrice et concédante de la distribution d'électricité et de gaz, le SYANE réalise chaque année le contrôle des concessions. Il participe également aux conférences départementales relatives à la programmation des investissements sur les réseaux d'électricité et de gaz, avec les autorités concédantes et les organismes de distribution de la Haute-Savoie.

Contrôler la distribution publique d'électricité et de gaz

Contrôle de la concession départementale électricité

Le SYANE est autorité concédante et organisatrice de la distribution publique d'électricité pour 235 communes de la Haute-Savoie dans le cadre d'un contrat départemental d'une durée de 30 ans.

Les principales conclusions du rapport de contrôle électricité 2016 (sur les données 2015) :

- en 2015, l'exploitation par le concessionnaire a été bien menée dans son ensemble au vu des principaux indicateurs de suivi techniques, financiers et de clientèle
- en revanche, le SYANE a constaté une dégradation des indicateurs de qualité, une augmentation sensible du nombre de clients affectés par des coupures ainsi qu'une augmentation du temps de coupure moyen (critère B)
- le SYANE a une connaissance plus précise de son patrimoine qui se rapproche de la maille concession
- néanmoins, ce niveau de détail fait apparaître un certain nombre d'interrogations : le Syndicat reste vigilant et interroge régulièrement Enedis sur les actions qui sont menées, notamment au niveau du compte d'exploitation de la concession et sur la hausse des charges
- le SYANE a demandé à Enedis des précisions sur ces interrogations mais il reste toujours en attente de données concernant les producteurs



Contrôle des concessions gaz

Le SYANE est autorité concédante et organisatrice de la distribution publique de gaz pour 112 communes de Haute-Savoie. Le Syndicat assure le contrôle des concessions pour les 49 communes desservies en gaz.

Les principales conclusions du rapport de contrôle gaz 2016 (sur les données 2015):

Le SYANE a constaté des améliorations significatives de la part du concessionnaire en matière de transparence sur un certain nombre d'éléments:

- la communication des montants des remises gratuites au regard de chaque chantier de l'exercice dans la « base travaux » (origine de financement). Demandée depuis de nombreuses années par le SYANE, elle permet de disposer de données supplémentaires sur les investissements réalisés sur le périmètre concédé
- un effort de production d'états techniques des branchements collectifs et ouvrages collectifs et la production d'un inventaire des robinets de

réseau liés chacun par un identifiant pour chaque branchement collectif et ouvrage identifié. Ces éléments apportent une meilleure connaissance du patrimoine des concessions, qui pourrait être encore améliorée avec des informations encore plus exhaustives, comprenant l'intégralité du parc de robinet de réseau (dont robinets de « classe 4 »)

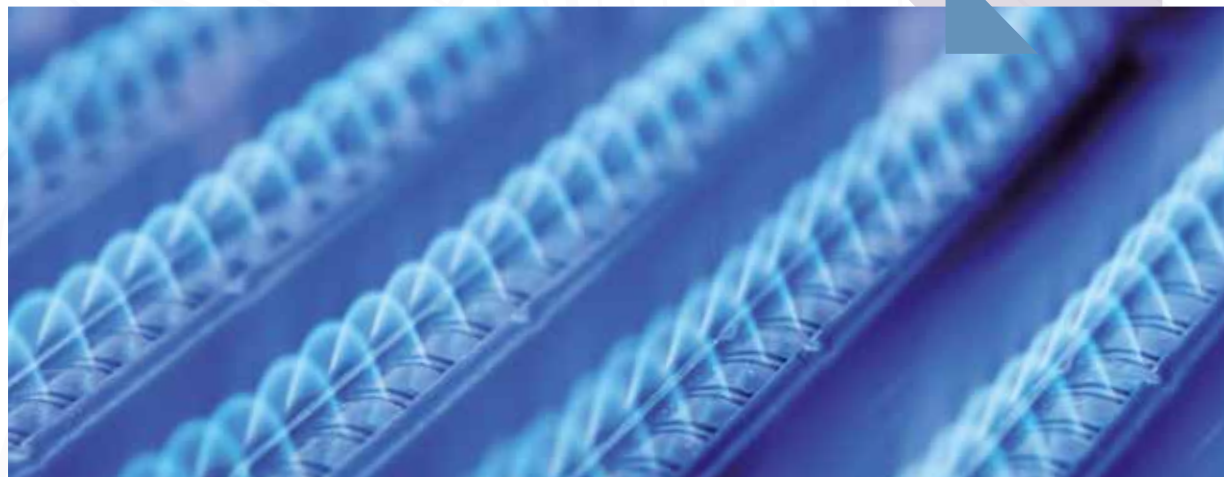
- la qualité des échanges en séance sur le contenu des dépenses dans le cadre des chantiers engagés au cours de l'année

Toutefois, le SYANE, en vue des futurs exercices de contrôle, reste en attente d'améliorations, en particulier sur:

- la fourniture de comptes d'exploitation adaptés aux contrats de Délégation de Service Public (Lovagny, Cervens et Arthaz-Pont-Notre-Dame/Contamine-Sur-Arve/ Fillinges/ Nangy) et conformes aux stipulations des articles L. 1411-3 et R. 1411-7 du CGCT
- l'ensemble des données comptables et financières relatives au périmètre de la commune de Gaillard, qui a transféré sa compétence de distribution du gaz naturel au SYANE en 2015 et sur lequel le SYANE est donc autorité concédante, en charge du contrôle
- plus de précisions sur la maintenance, en particulier sur le dénombrement et le résultat des actes de surveillance et de maintenance (identification des ouvrages contrôlés), ainsi que sur les dépenses

d'entretien et de maintenance engagées sur l'exercice. Cela permettrait d'apporter plus de transparence qu'avec un niveau de précision agrégé par commune

- la fourniture d'un inventaire de l'intégralité du parc de robinets de réseau (y compris robinets de « classe 4 ») assorti d'un compte rendu de certaines caractéristiques techniques comme le caractère accessible des robinets de réseau et de la communication des chantiers ayant concerné spécifiquement ces ouvrages sur l'exercice. En l'absence de cet élément, il reste difficile d'appréhender les mouvements d'inventaires d'un exercice à l'autre, notamment dans le cadre du schéma de vannage



Un plan d'action départemental pour la qualité des réseaux

Lancement des études pour renforcer 44 premiers postes de transformation

Suite au diagnostic réalisé en 2015, 84 postes de transformation HTA/BT nécessitant des travaux ont été identifiés. Avant d'envisager un nouveau travail de diagnostic détaillé, le SYANE a décidé de traiter les postes identifiés lors des diagnostics précédents. Il n'y a donc pas eu de nouveau diagnostic en 2016.

Sur ces 84 postes identifiés, **44 postes nécessitent des travaux sur la basse tension**, dont 34 en zone rurale sous maîtrise d'ouvrage du SYANE. Dans le cadre du Programme Coordonné de Développement et de Modernisation des Réseaux (PCDMR) et tenant compte des travaux planifiés par Enedis pour l'amélioration des réseaux HTA, le SYANE a engagé, en 2016, la réalisation d'études sur une dizaine des postes identifiés pour déterminer les travaux à effectuer.

Poursuite du plan de sécurisation

Pour la phase 5 du plan de sécurisation des réseaux fil nu de faible section, le SYANE a changé son approche d'identification des réseaux à renforcer. Au lieu de réaliser des études par commune, le SYANE a regroupé les opérations en fonction de la concentration des fils nus basse tension par départ. Suite à ces modifications, en 2016, un seul départ avec une concentration de fils nus assez conséquente a fait l'objet de travaux pour un investissement de 120 000 €.

Une campagne de mesures conduit en 2016

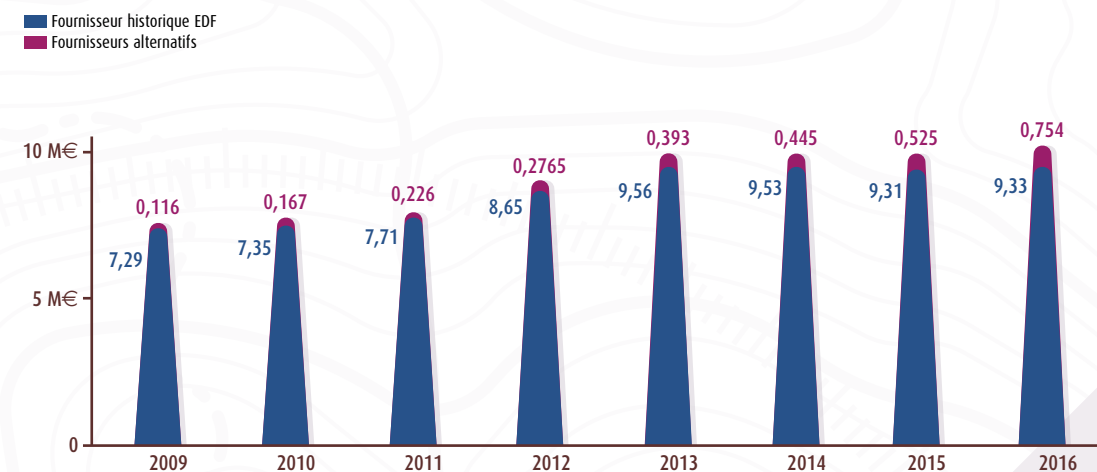
En mars 2016, une campagne de mesures a été conduite dans le cadre d'une mission du contrôle de concession ciblant les questions relatives à la qualité de l'électricité.

Contrôler la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Électricité

Suite à la création de communes nouvelles, le SYANE perçoit et contrôle la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Électricité (TCCFE) pour le compte de 207 communes.

10,1 M€ ont été collectés, contrôlés par le SYANE puis reversés, à 88 %, aux communes. 92,5 % (9,3 M€) proviennent du fournisseur historique EDF et 7,5 % (0,8 M€) sont issus des fournisseurs alternatifs.

Montant de TCCFE perçu par le SYANE (en M€)



Un service public soucieux de lutter contre la précarité énergétique

Contrôle des concessionnaires sur les tarifs sociaux de l'énergie

En 2016, le SYANE a reçu les données 2015 de 6 fournisseurs, lui permettant de mesurer la bonne application des tarifs sociaux de l'énergie et d'effectuer une comparaison avec les données des années précédentes.

Mise en place du Chèque énergie

L'année 2016 a vu le lancement de l'expérimentation du chèque énergie, prévu par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, en lieu et place des tarifs sociaux de l'énergie.

L'expérimentation concerne 4 départements pilotes : l'Ardèche, l'Aveyron, les Côtes-d'Armor et le Pas-de-Calais. Après cette phase d'expérimentation, le dispositif sera étendu à l'ensemble du territoire au 1^{er} janvier 2018. Ces chèques permettent d'effectuer le paiement d'une facture d'énergie du logement (électricité, gaz naturel, GPL, fioul, bois...) Ils peuvent être utilisés également pour le paiement de travaux de rénovation énergétique du logement. Les fournisseurs et distributeurs d'énergie sont tenus d'accepter le chèque énergie comme mode de règlement.



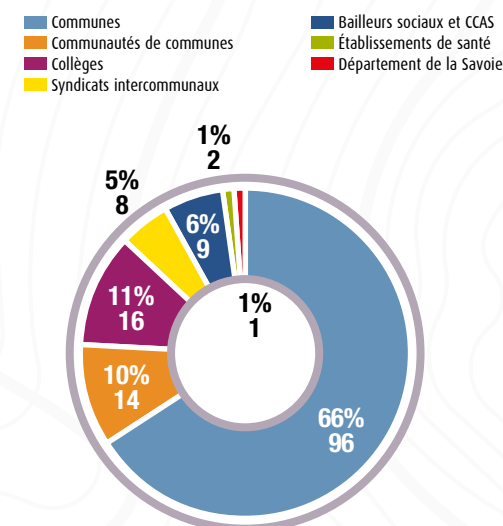
Optimiser les achats d'énergie

710 000 € d'économies annuelles avec le 2^e appel d'offres d'achat groupé de gaz naturel

Suite au lancement du 2^e appel d'offres pour l'achat groupé de gaz en juillet, le marché pour la période 2017-2019 a été attribué à l'entreprise ENI GAZ & POWER, le 29 septembre. Il est composé d'un seul lot. Le prix de fourniture sera ferme durant 29 mois. **Ce nouveau marché permettra une économie de 710 000 € sur un montant annuel estimé à 8,4 M€, soit un gain supérieur par rapport au premier marché d'achat groupé de gaz.**

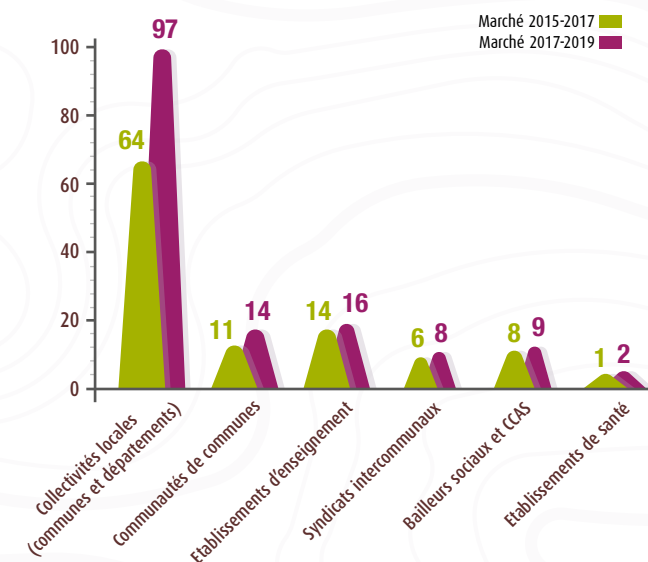
Réalisé en partenariat avec le SDES - Syndicat départemental d'énergie de la Savoie - **le marché d'achat groupé de gaz naturel concerne 146 adhérents répartis sur la Haute-Savoie et la Savoie.** Au total, 1 063 sites seront fournis en gaz naturel pour un volume annuel estimé à 176 GWh. Début de la livraison : 1^{er} avril 2017.

Répartition des adhérents du groupement d'achat de gaz naturel (2017-2019)



Évolution du type d'adhérents entre les deux marchés

Une augmentation de 39 membres par rapport au premier marché



Les chiffres

Chiffres clés du 2^e marché d'achat groupé de gaz pour la période 2017-2019

▲ **146** : Communes, intercommunalités, département, et établissements publics de Haute-Savoie et de Savoie, membres du groupement de commandes du SYANE

▲ **1 063** sites (mairies, groupes scolaires, collèges, gymnases...), soit une augmentation de 200 sites par rapport au premier marché

▲ **176 GWh** : Volume annuel de gaz à fournir dans le cadre du marché



Achat groupé d'électricité : Bilan de l'année 2016

En novembre 2015, est entrée en service la fourniture pour les adhérents du premier marché d'achat groupé d'électricité, attribué à ENALP en association avec la régie gaz et électricité de Bonneville. En 2016, 200 demandes d'entrées et de sorties ont été traitées par ENALP, ce qui démontre un périmètre assez volatile. On constate également une bonne réactivité de la part d'ENALP dans le délai de traitement des demandes.

Concernant l'offre « énergies renouvelables » que les adhérents pouvaient obtenir avec un surcoût de 0,60 €/GWh, 46 membres en ont bénéficié en 2016 (soit 38,67 % des membres), pour un volume annuel de 43,8 GWh.



3.

Le SYANE acteur opérationnel en faveur de la transition énergétique

En 2016, la hausse des demandes des communes en lien avec la transition énergétique s'est poursuivie. En réponse, le SYANE a conduit sa politique dynamique avec le développement du service de Conseil en Énergie et le maintien d'un soutien financier élevé à la rénovation énergétique des bâtiments publics dans le cadre des Appels à Projets Énergies. Le SYANE a également décidé de renforcer sa politique en matière de développement des énergies renouvelables, avec la décision prise fin 2016 de s'engager dans la production.

En matière d'éclairage public, le SYANE a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'actions EPure pour accompagner les communes vers un éclairage public responsable. Il s'est également engagé, avec le Grand Annecy, dans une Stratégie Lumière afin de doter le territoire d'une politique globale et cohérente.

Maîtriser l'énergie dans les bâtiments publics

Connaître son patrimoine bâti

Le SYANE réalise des études énergétiques sur les patrimoines bâtis communaux et intercommunaux. En 2016, on constate la reprise du nombre d'études réalisées, avec 9 études pour un montant global de 116 400 € HT dont :

- ▲ 2 études de faisabilité bois (Saint-Jeoire et Lucinges)
- ▲ 5 audits énergétiques globaux sur les patrimoines bâtis des communes de Rumilly (2), Juvigny (1), Cornier (1), Lucinges (1)
- ▲ 1 étude de choix d'énergies à Juvigny
- ▲ 1 diagnostic énergétique de la salle polyvalente du gymnase du collège pour le syndicat scolaire de Marignier

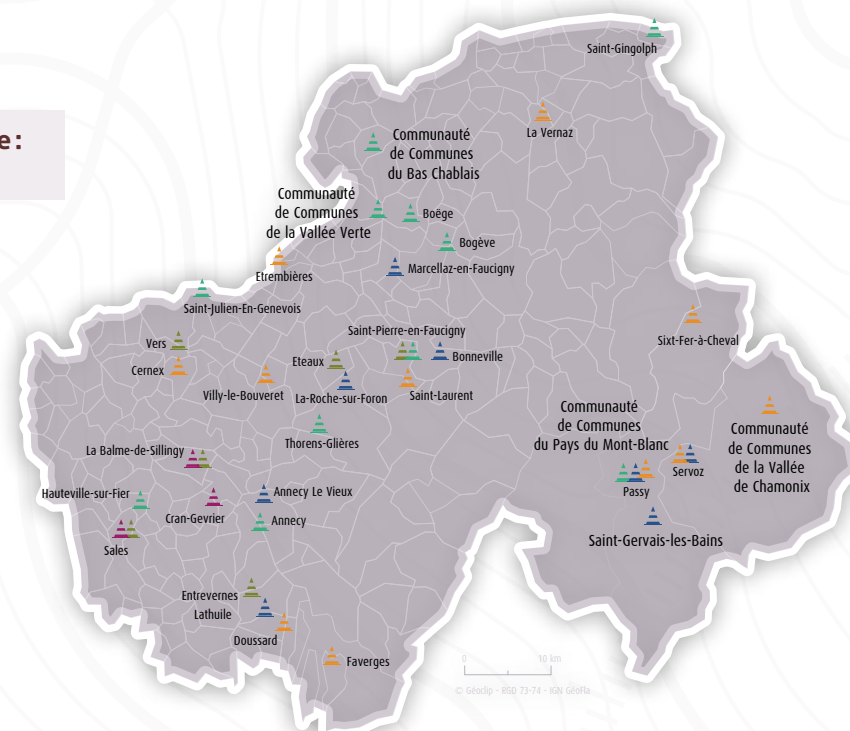
Entreprendre des projets de rénovation énergétique performants

Pour la 5^e année consécutive, le SYANE a renouvelé son soutien, à travers ses Appels à Projets, aux communes et intercommunalités, dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics. En 2016, 11 projets performants ont été retenus par le jury du SYANE. Ils bénéficient d'un accompagnement technique du SYANE et d'un soutien financier global de 770 000 € pour un montant d'investissements total de 5,5 M€.

- ▲ le groupe scolaire des Romains d'Annecy
- ▲ le restaurant scolaire de Boège
- ▲ la mairie-école de Bogève
- ▲ la salle des fêtes d'Hauteville-sur-Fier
- ▲ le groupe scolaire de l'Abbaye de Passy
- ▲ la pisciculture de Saint-Pierre-en-Faucigny qui deviendra le siège du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses Abords
- ▲ le groupe scolaire de Saint-Gingolph
- ▲ le gymnase des Burgondes de Saint-Julien-en-Genevois
- ▲ le bâtiment de La Poste de Thorens-Glières
- ▲ le château de Thénières de la Communauté de communes du Bas Chablais
- ▲ le gymnase intercommunal de Communauté de communes de la Vallée Verte

Appels à Projets Maîtrise de l'énergie : 39 projets soutenus depuis 2012

- ▲ 2012
- ▲ 2013
- ▲ 2014
- ▲ 2015
- ▲ 2016



La rénovation énergétique de ces bâtiments devrait permettre, en théorie, d'économiser chaque année 1,7 GWh et d'éviter 460 tonnes de CO₂.

Par ailleurs, 4 bâtiments rénovés, lauréats des Appels à Projets précédents, ont été achevés et réceptionnés en 2016 :

- ▲ École de Chedde, Passy, Appel à Projets 2015
- ▲ Logements de la gendarmerie, La Roche-sur-Foron, Appel à Projets 2015
- ▲ École du centre, Saint-Pierre-en-Faucigny, Appel à Projets 2013
- ▲ École, Entrevernes, Appel à Projets 2013



École de Chedde



École du Centre



École d'Entrevernes

Valoriser ses certificats d'économies d'énergie avec le SYANE

En 2016, le SYANE a généré un montant de 20,7 GWh cumac de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

- ▲ 8,8 GWh cumac issus des diagnostics Éclairage Public du SYANE
- ▲ 6,9 GWh cumac issus des Appels à Projets Énergies du SYANE
- ▲ 2,1 GWh cumac issus des dépenses des missions du Conseiller Énergie non subventionnées par l'ADEME
- ▲ 2,9 GWh cumac issus des travaux d'éclairage public

Le SYANE s'est regroupé avec d'autres Syndicats d'énergies d'Auvergne-Rhône-Alpes afin de pouvoir effectuer des dépôts groupés, échelonnés sur l'année sur la plateforme de la Caisse des dépôts. Avec ce groupement, chaque Syndicat, lors de son dépôt annuel, peut déposer des Certificats d'économies d'énergie issus de ses actions et des actions des autres Syndicats.

En 2016, le SYANE a réalisé un dépôt de 20,806 GWh cumac : 34 % des CEE étaient issus de ses propres actions (7,05 GWh Cumac) et 66 % des actions menées par les autres Syndicats d'énergies.

Développer les énergies renouvelables

Entreprendre des projets performants de production d'électricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables

En 2016, le SYANE a renouvelé ses Appels à Projets pour soutenir la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables et a élargi celui-ci à la production de chaleur.

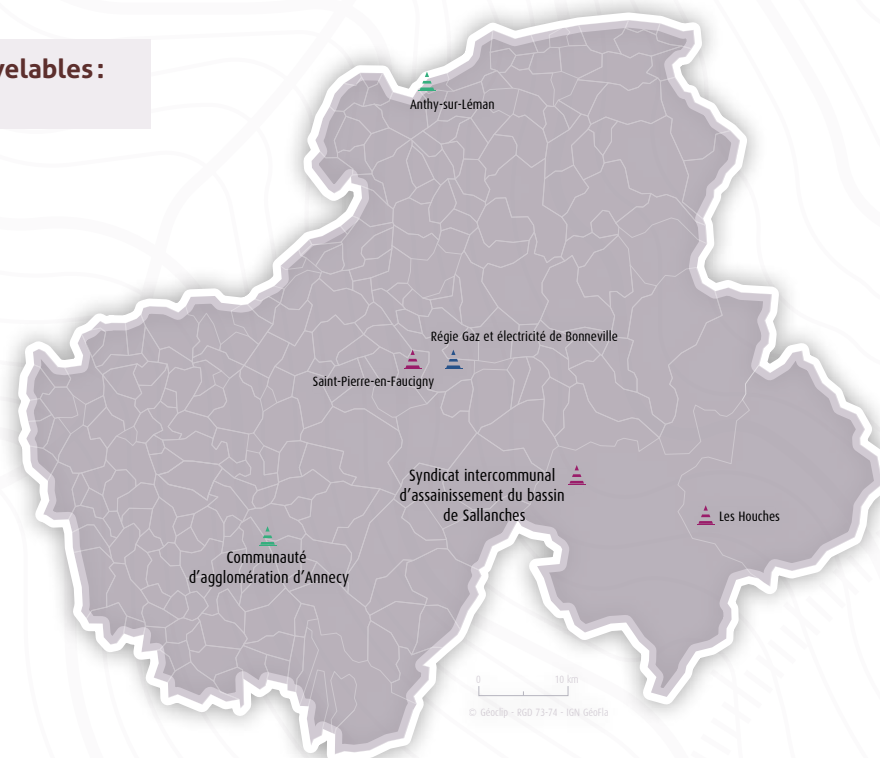
Deux projets performants ont été retenus :

- un projet de production de chaleur à partir d'une chaudière biomasse porté par la Communauté d'Agglomération d'Annecy
- un projet de production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques sur la toiture du groupe scolaire d'Anthy-sur-Léman.

Ces projets bénéficient d'un soutien technique et d'une participation financière du SYANE d'un montant global de 130 800 € pour un montant d'investissements total de 436 000 €. Ils devraient permettre de produire, chaque année, 1,06 GWh à partir d'énergies renouvelables et d'éviter la production de plus de 250 tonnes de CO₂.

Appels à Projets Énergies renouvelables : 6 projets soutenus depuis 2014

- 2014
- 2015
- 2016



Par ailleurs, en 2016 :

- l'unité de Cogénération sur la station d'épuration du Syndicat intercommunal d'Assainissement du Bassin de Sallanches, lauréate des Appels à Projets 2014, a été mise en service et inaugurée. Visant à valoriser le biogaz issu des boues de la station d'épuration, ce projet repose sur un système de cogénération permettant de combiner, à partir du biogaz, production d'électricité et production de chaleur pour le chauffage des bâtiments
- la première pierre de la Centrale hydroélectrique du Bronze, lauréate des Appels à Projets 2015, a été posée. Ce projet exemplaire de production d'énergies 100 % renouvelables devrait permettre de produire, à terme, plus de 5,7 MWh/an, soit la consommation de 2 400 habitants

Électrifier les sites isolés

Un nouveau site isolé électrifié : l'alpage de Vormy

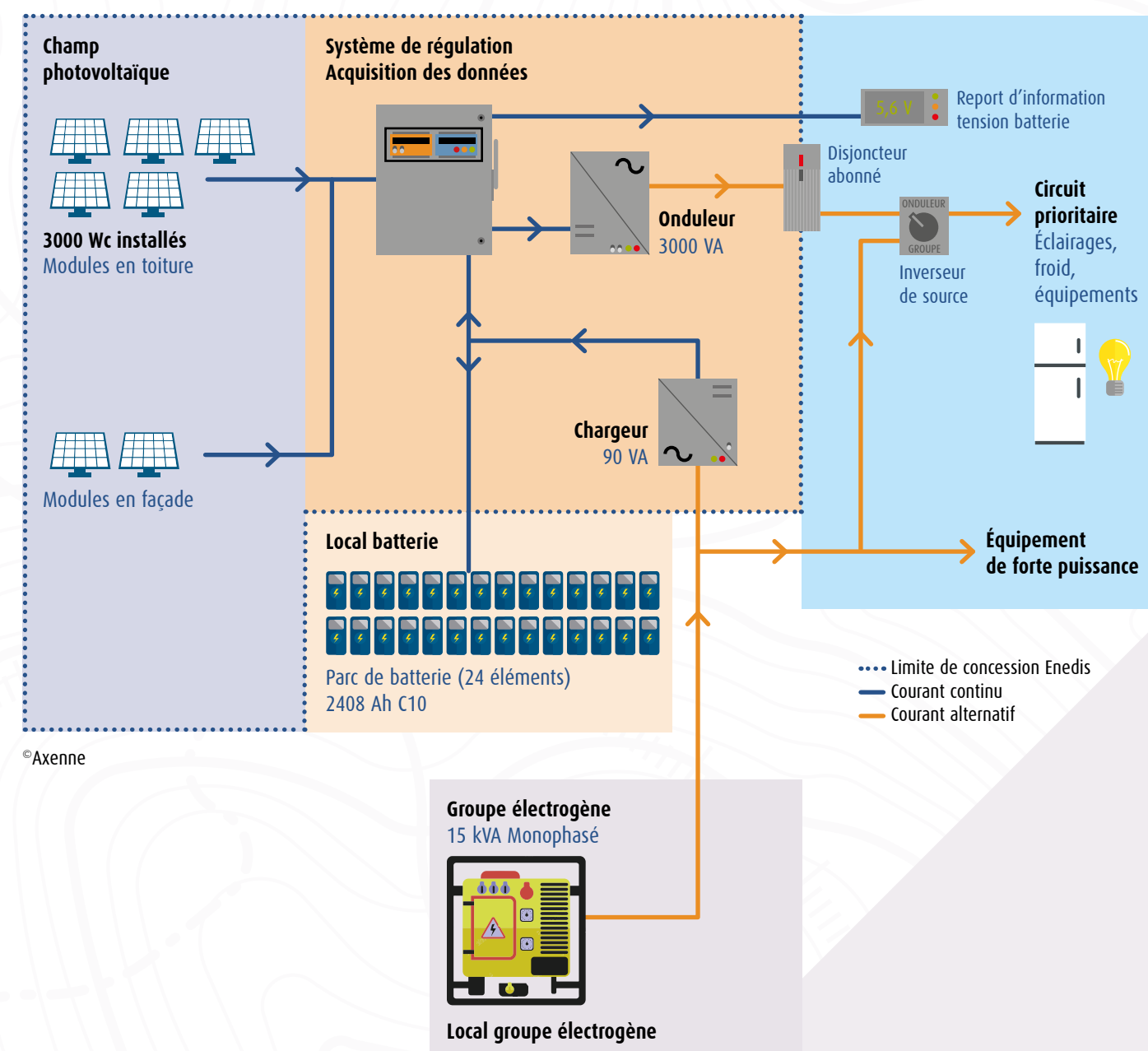
Les travaux d'électrification de l'alpage de Vormy sur la commune de Nancy-sur-Cluses se sont terminés en 2016.

Situé à presque 5 km du point de raccordement au réseau électrique le plus proche, le site a été électrifié à partir d'une solution basée sur les énergies renouvelables. Le SYANE a ainsi réalisé l'installation d'un panneau solaire photovoltaïque couvrant 95 % des besoins annuels du site, complété par un groupe électrogène. Le SYANE a apporté une subvention de 35 500 € sur les 42 580 € investis.

L'installation photovoltaïque doit permettre d'économiser l'utilisation de 1 133 litres d'essence, soit d'éviter le rejet de 3 tonnes de CO₂ par an.



Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture de l'alpage.



▲ Poursuite de l'étude de faisabilité sur le site du Lac Bénit (Commune du Mont-Saxonnex)

En 2016, le SYANE a repris l'étude de faisabilité du projet d'électrification de la buvette du Lac Bénit sur la commune du Mont-Saxonnex, suite à l'obtention des autorisations nécessaires. Les travaux devraient être réalisés à l'été 2017.

▲ Évaluer le potentiel hydroélectrique

La première phase de l'étude sur le potentiel hydroélectrique de la Haute-Savoie, consacrée exclusivement à l'analyse des bases de données existantes sur 904 captages, a été réalisée en 2016. Celle-ci s'est traduite par l'analyse de plusieurs données brutes (débits d'eau, hauteur de chute, taille des réservoirs). Un classement d'une centaine de sites présentant un potentiel hydroélectrique a été établi en fonction de plusieurs critères (capacité de production d'énergie théorique, distance au réseau électrique, accessibilité...). La prochaine étape permettra de valider les résultats obtenus et de commencer la réalisation d'études de faisabilité plus détaillées.

INFO sur...

Vers un renforcement de la politique du SYANE en faveur du développement et de la production d'énergies renouvelables

Le 8 décembre 2016, le comité syndical a validé l'engagement du SYANE dans la production d'énergies renouvelables. Cette décision fait suite à la réflexion menée tout au long de l'année par la Commission Énergie/Environnement. Plusieurs études de faisabilité ont notamment été réalisées en 2016 sur des projets de production d'énergies renouvelables.

En parallèle, le SYANE a lancé en 2016 les études pour la création d'une structure opérationnelle pour porter, construire et exploiter les installations favorisant les ressources locales (SEM, Régie, etc.).

En complément, le SYANE envisage de se doter, en 2017, d'une nouvelle compétence optionnelle « Réseaux de chaleur et de froid » pour favoriser la production de chaleur sur le territoire haut-savoyard.

Afin d'échanger sur ce thème et notamment sur la filière bois, les élus du SYANE ont rencontré les élus et l'équipe du Parc naturel régional du Massif des Bauges, le 15 novembre 2016. Cette journée a permis notamment d'aborder plusieurs thématiques : l'approvisionnement du bois, la présentation des communes forestières, l'étude des différents modes de gestion d'une chaufferie bois.

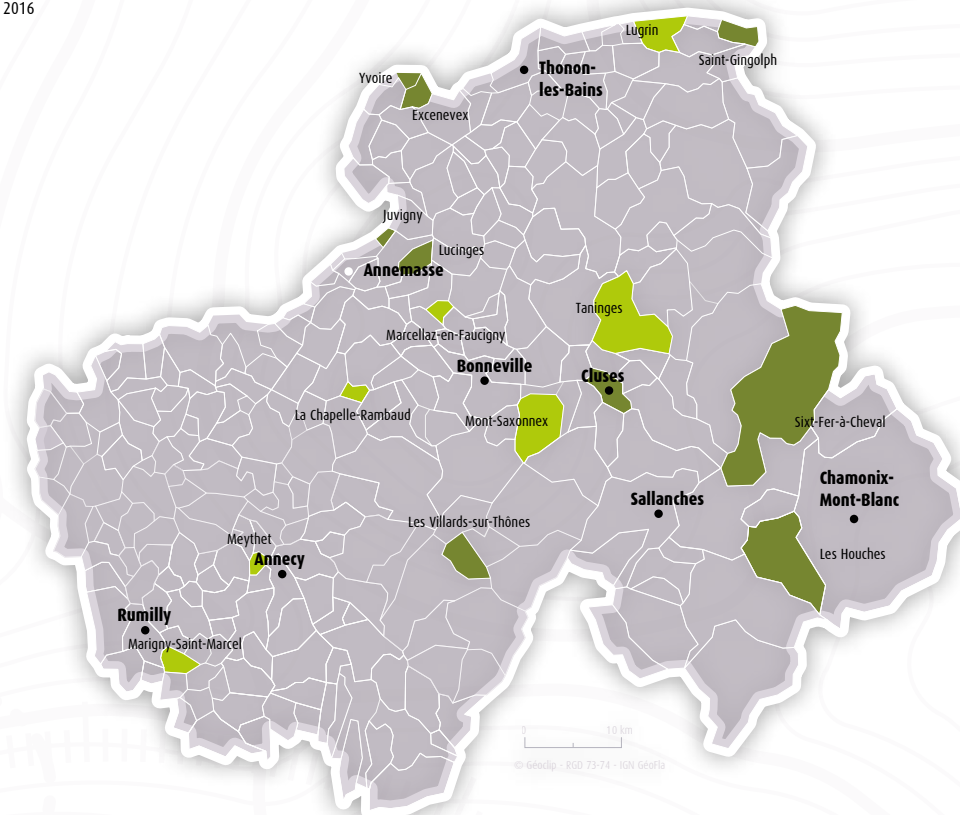


Bilan positif pour la 1^{re} année du Conseiller Énergie

17 communes ont adhéré au service de Conseil en Énergie depuis 2015, dont 10 en 2016, soit un territoire de 46 645 habitants (valeur INSEE). Depuis septembre 2016, une équipe de 3 Conseillers Énergie gère donc le suivi de 180 bâtiments communaux. Suivant les conseils personnalisés des Conseillers Énergie, 3 communes se sont engagées, en 2016, dans la rénovation globale d'un bâtiment public : le groupe scolaire de Saint-Gingolph, le centre culturel de Cluses (la Maison des Allobroges) et le presbytère du Mont-Saxonnex en vue d'un bâtiment socio-culturel.

Communes ayant adhéré au service de conseil en énergie en 2015 et en 2016

■ Communes en 2015
■ Communes en 2016



Assurer un éclairage public performant

Connaître son patrimoine éclairage public

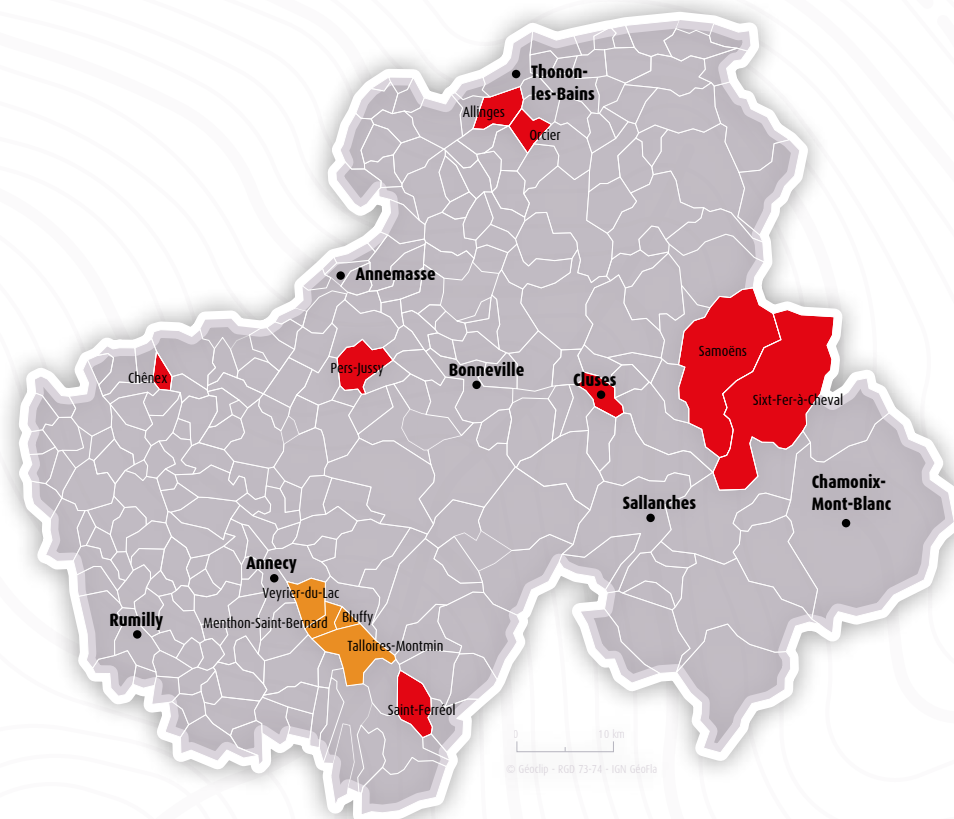
En 2016, le SYANE a réalisé 8 diagnostics techniques, énergétiques et photométriques pour les communes d'Allinges, de Chênex, de Cluses, d'Orcier, de Pers-Jussy, de Saint-Ferréol, de Samoëns et de Sixt-Fer-à-Cheval.

Premier outil du plan d'actions EPure, le diagnostic permet aux communes de mieux connaître leur patrimoine éclairage public. Avec cet outil, le SYANE apporte aux élus et aux services des communes, conseils et aides à la décision.

En 2016, le SYANE a également réalisé 4 inventaires pour le compte des communes de Bluffy, Menthon-Saint-Bernard, Talloires-Montmin et Veyrier-du-Lac.

Communes ayant effectué des diagnostics et inventaires en 2016

■ Diagnostics
■ Inventaires



Définir une Stratégie Lumière

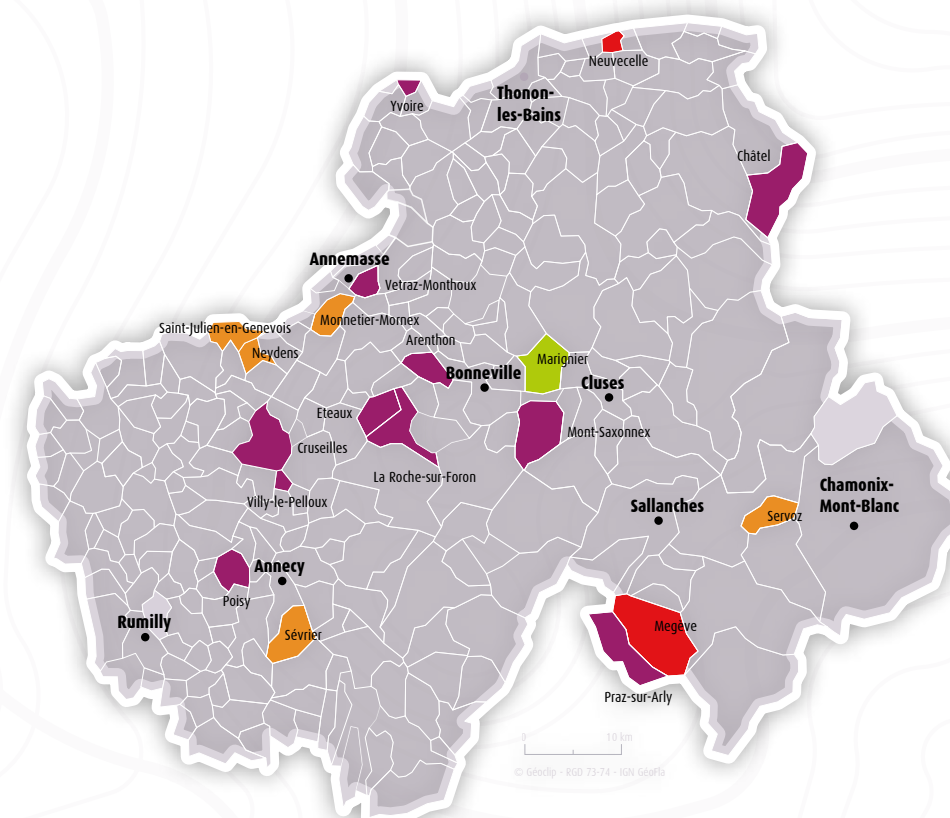
En 2016, le SYANE a réalisé 5 Stratégies Lumière pour le compte des communes de Monnetier-Mornex, Neydens, Saint-Julien-en-Genevois, Servoz et Sevrier.

Cette étude vient en complément du diagnostic Éclairage Public. En s'appuyant sur cet outil, le SYANE propose aux communes l'élaboration d'un référentiel qui définit les préconisations techniques, matérielles et photométriques, adaptées en fonction des zones et des usages, dans le respect de la réglementation et des exigences techniques et environnementales.

Depuis 2013, 21 communes ont demandé au SYANE la conduite d'une Stratégie lumière sur leur territoire.

Communes ayant réalisé une stratégie lumière depuis 2013

■ 2013
■ 2014
■ 2015
■ 2016



Concevoir des projets, neufs ou de rénovation, performants

En 2016, les investissements pour les travaux de rénovation se sont maintenus au même niveau qu'en 2015, avec 3,1 M€ engagés. 28 opérations ont été réalisées avec une participation financière du SYANE de 1,3 M€ et un montant de maîtrise d'œuvre internalisée à 80 000 €.

On constate de plus le maintien d'un bon niveau d'investissements sur les travaux de rénovation, qui représentent 36,5 % des travaux d'éclairage public (la part était de 29 % en 2015).

En 2016, le SYANE a également poursuivi le programme Facteur 2 subventionné par l'ADEME. Dans ce cadre, 27 communes sont accompagnées pour réaliser des actions permettant de diviser par 2 les consommations énergétiques. En 2016, le SYANE a réalisé des actions sur 1 042 points lumineux, soit une subvention d'un montant global de 375 120 €.

Enfin, le SYANE poursuit son soutien au remplacement des ballons fluo avec une participation financière de 544 660 € en 2016.

Assurer la maintenance et la gestion patrimoniale des installations

En 2016, le SYANE a poursuivi la gestion du patrimoine et la maintenance des installations d'éclairage public pour 23 communes ayant transféré cette compétence au Syndicat.

- 19 communes ont choisi l'option Optimal incluant la gestion patrimoniale et administrative, la maintenance préventive (avec le remplacement systématique et garanti des lampes) et un service de maintenance corrective résiduel
- 4 communes ont choisi l'option Basic avec une maintenance corrective

ZOOM sur...

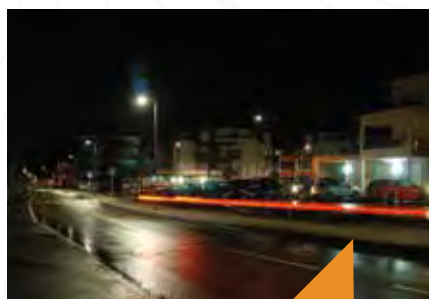
L'outil de maintenance IMAGIS en application

Depuis la mise à disposition, par le SYANE, de l'outil de maintenance Éclairage Public IMAGIS aux 23 communes lui ayant transféré la gestion de la maintenance, près de 1200 demandes d'interventions ont été traitées. L'année 2016 s'est déroulée sans aucun incident majeur rencontré, les dernières fonctionnalités de l'outil étant bientôt mises en place. Cette application, lancée depuis le 1^{er} janvier 2015, permet aux communes de gérer, en temps réel et à distance, la maintenance de leurs installations et le suivi de leur patrimoine par la création d'une base de données et d'une cartographie reportée sur un système d'information géographique. Les entreprises intervenant sur le parc éclairage public d'une commune peuvent disposer d'un outil de contrôle des fichiers de récolement automatisé et de qualité.



Projets inaugurés en 2016

Mise en lumière de la grande rue de Beaumont



Mise en lumière du Centre-Bourg de Cranves-Sales



Mise en lumière du Pont des Amours d'Annecy



INFO sur...

Signature d'une convention TEPCV entre le SYANE et la Communauté d'Agglomération d'Annecy en 2016

Dans le cadre du projet de territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) porté conjointement par les Agglomérations d'Annecy et de Chambéry et le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, le SYANE a proposé à l'agglomération d'Annecy, la réalisation d'un projet de territoire lié à l'éclairage public et urbain. Le projet consiste à doter le territoire de l'Agglomération d'une Stratégie Lumière pour une politique cohérente et convergente, afin d'aboutir à un Plan d'actions opérationnel.



Les objectifs ? La diminution ambitieuse de la consommation d'énergie liée à l'éclairage extérieur, l'innovation technologique et la préservation de la biodiversité par la réduction de l'impact de la nuisance lumineuse.

Ce projet bénéficie d'une aide financière du Fonds de financement pour la transition énergétique de l'État.



4.

Porter des projets d'avenir pour le territoire et les usages de demain

En 2016, le SYANE a connu une avancée majeure avec le début de la mise en service de ces deux réseaux structurants pour le territoire de la Haute-Savoie : le réseau public fibre optique et le réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques. Ces réseaux contribuent à l'aménagement du territoire, à sa compétitivité et à son attractivité, en permettant le développement de nouveaux usages numériques et énergétiques, au service des entreprises, des haut-savoyards et de la transition énergétique.

Construire un réseau public de fibre optique pour tous

L'année 2016 a été marquée par la mise en service du réseau public fibre optique du SYANE. Première étape : les professionnels qui peuvent aujourd'hui accéder aux services Très Haut Débit dans les zones d'activités où le réseau de collecte est construit. Du côté des particuliers, 700 premières prises ont été réceptionnées fin 2016, avec un objectif de mise en service au second semestre 2017.

Avancement de la construction du réseau public fibre optique

La construction des réseaux de collecte relancée

En 2016, les travaux de construction des réseaux de collecte ont repris, après une pause en 2015 liée à la réingénierie technique du réseau pour répondre aux évolutions du contexte national et à la nécessaire mise en conformité avec les orientations et prescriptions techniques actuelles des opérateurs de télécommunications. En conséquence, les implantations et les dimensionnements des centraux optiques ont été revus. Le schéma directeur se compose aujourd'hui de 171 centraux contre 91 auparavant. Certains tracés ont également été redimensionnés.

À fin 2016, 719 km de génie civil étaient réalisés et 537 km de fibre optique tirés. 100 études techniques ont été réalisées.



▲ Ouverture à la commercialisation du réseau public fibre optique du SYANE pour les professionnels

Au premier semestre 2016, près de 50 zones d'activités économiques ont été ouvertes à la commercialisation, soit un potentiel de 1 000 entreprises. Les secteurs concernés ? L'axe Saint-Julien-en-Genevois / Evian, et les secteurs de Cluses et d'Annecy. D'ores et déjà, des lycées, collèges et entreprises bénéficient des services très haut débit. Plus de 25 opérateurs télécoms professionnels proposaient des offres en 2016.

L'extension de la couverture des zones d'activités se fait au fur et à mesure de la construction des réseaux.

▲ Poursuite de la construction du réseau de desserte

▲ Déploiement de la fibre optique pour les particuliers

La réalisation des réseaux de desserte, engagée en 2015, s'est poursuivie en 2016, avec près de 85 000 prises en études fin 2016. 6 000 prises étaient en cours de construction fin 2016.



ZOOM sur...

Feigères, 1^{re} commune de Haute-Savoie équipée en très haut débit par le SYANE

Le 30 novembre 2016, les premiers travaux de desserte fibre optique ont été réceptionnés sur la commune de Feigères, faisant de cette commune la première équipée en Très Haut Débit par le SYANE. 700 prises permettront de desservir les 1 600 habitants de la commune. 10 kms d'infrastructures optiques ont été réalisés. Cette première réception de travaux marque une étape majeure vers la commercialisation des services numériques Très Haut Débit pour les particuliers en 2017, un an après celle aux professionnels en Haute-Savoie.



Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, réceptionne les infrastructures optiques de Feigères, en présence de Guy ROGUET, Maire de Feigères, Guillaume DOUHÉRET, Secrétaire Général de la Préfecture de Haute-Savoie, Antoine DARODES, Directeur de l'Agence du Numérique, Juliette JARRY, Vice-Présidente du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes déléguée aux infrastructures, à l'économie et aux usages du numérique, Gil VAUQUELIN, Directeur régional Auvergne Rhône-Alpes de la Caisse des Dépôts.

▲ 31,2 M€ d'aides de l'État pour le réseau public fibre optique du SYANE

Le SYANE a obtenu, au printemps 2016, 31,2 M€ de subventions de l'État dans le cadre du Fonds pour la Société Numérique (FSN). D'un montant initial de 26,5 M€ en 2012, cette aide financière de l'État a été portée à 31,2 M€ suite à un complément d'instruction du dossier haut-savoyard.

Cette décision vient souligner la qualité et l'ambition du projet du SYANE pour la réalisation du réseau public fibre optique en Haute-Savoie. Un projet qui, à terme, avec la couverture de 90 % des logements, participe pleinement à atteindre les objectifs du Plan France Très Haut Débit, comme l'a souligné Monsieur Antoine DARODES, Directeur de l'Agence du Numérique, lors de sa venue en Haute-Savoie fin novembre 2016.

D'un montant de 131,5 M€ HT, cette première phase est également cofinancée par les intercommunalités (7,2 M€), le Conseil départemental de la Haute-Savoie (12 M€), la Région (12 M€), l'État (31,2 M€) et le SYANE (5,5 M€). Le complément est financé par emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement et de la Caisse des Dépôts, avec le relais de trois banques locales (Crédit Agricole des Savoie, Caisse d'Épargne Rhône-Alpes et Société Générale).

Participations publiques au financement (phase 1):



Partenaires financiers (phase 1):



▲ Favoriser l'accès au numérique

▲ Aider au développement du Haut Débit en Haute-Savoie

En 2016, 4 nouveaux foyers et 1 refuge ont bénéficié du soutien du SYANE et du Conseil départemental au titre du plan de subvention du kit Internet par satellite, lancé en 2012. Ce plan « Satellite » permet aux particuliers et entreprises trop isolés ou éloignés des centraux téléphoniques, d'accéder à la couverture Haut Débit. Cette année, l'aide financière s'est élevée à 1 500 €, financée à parts égales par le SYANE et le Conseil départemental.



▲ Recensement des zones non desservies par les réseaux de téléphonie mobile

En 2016, le SYANE, porteur du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SDTAN), a lancé auprès des communes le recensement des zones non couvertes ou mal desservies par les réseaux de téléphonie mobile.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du lancement par l'État de l'Appel à Projets « 1 300 sites mobiles stratégiques ». L'objectif ? Apporter, avec l'aide financière de l'État, une couverture en téléphonie mobile aux zones ayant un intérêt économique et touristique particulier, et qui ne sont aujourd'hui encore couvertes par aucun opérateur mobile.

Sur les 25 communes qui ont répondu au recensement, 4 sites ont été retenus d'abord par la Région puis par l'État, pour participer à l'appel à projets national. Les sites se situent sur les communes de Thônes (Montremont), Argentière, le Bouchet Mont-Charvin et le Reposoir.

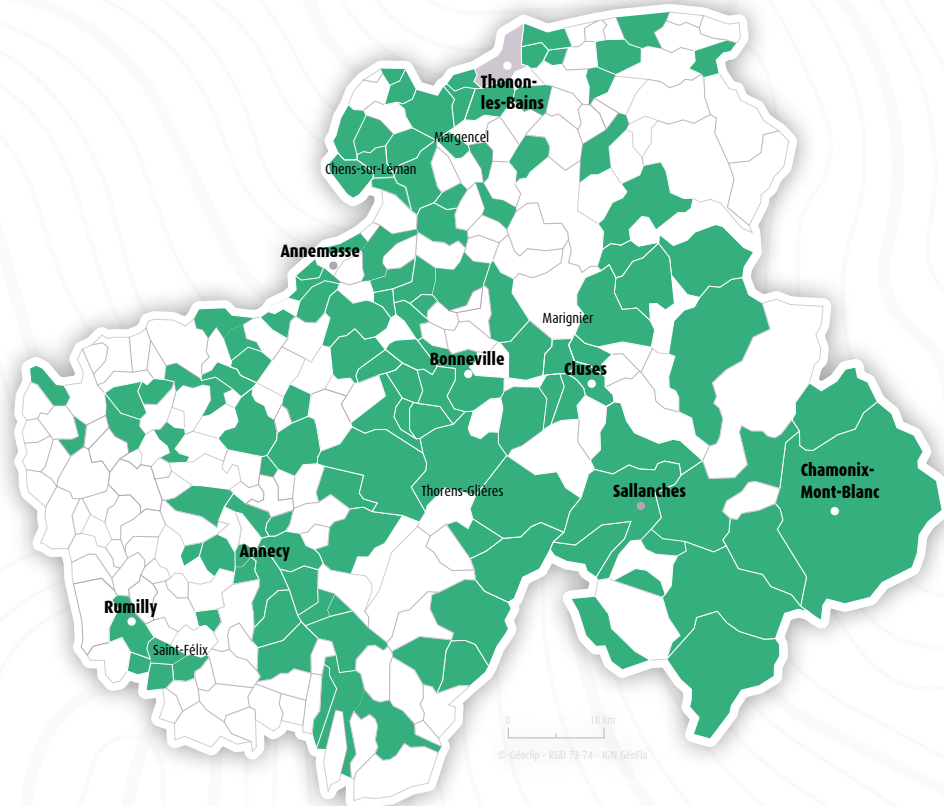
Soutenir et favoriser la mobilité électrique avec le réseau public de bornes de recharge du SYANE

Fin 2016, les premières bornes de recharge du SYANE sont entrées en fonctionnement, marquant la mise en service opérationnelle du réseau public pour la recharge des véhicules électriques et hybrides rechargeables. Cet événement conclu une année intense de préparation et d'échanges, marquée par la concertation pour le choix des emplacements, la réalisation des études, l'affirmation du réseau interdépartemental eborn et la validation de la tarification.

Avancement du déploiement du réseau de bornes de recharge

128 communes engagées avec le SYANE dans la mobilité électrique

Communes ayant transféré la compétence IRVE au SYANE au 31 décembre 2016



Une tarification attractive et équilibrée

3 € pour une heure de recharge, 4 € pour deux heures. Tels sont les tarifs « abonnés » du réseau public de bornes de recharge du SYANE, validés par le Comité du 28 juin 2016. Cette tarification adoptée se veut attractive et équilibrée, d'une part, pour permettre le développement de la mobilité électrique, et, d'autre part, pour assurer l'équilibre financier du service à moyen terme.

La tarification se décline en fonction du type d'utilisateur (abonné ou anonyme) et plusieurs composantes : un tarif d'accès au service et un tarif de recharge, composé lui-même d'un prix fixe par session et d'un tarif à la minute.

Cette tarification a été proposée suite à la réflexion menée par le Comité de Pilotage du projet. Ce comité, composé de représentants de communes et d'intercommunalités de la Haute-Savoie, de représentants de l'État, du Conseil départemental, de l'ADEME, des gestionnaires de réseaux et du monde économique, s'est réuni 2 fois en 2016. Les objectifs ? Suivre le projet de déploiement de bornes de recharge sur le territoire et valider les orientations techniques et stratégiques du projet.

Bornes de recharge pour véhicules électriques				Tarifs 2017	
				➤ Accès aux bornes de recharge du SYANE avec ou sans abonnement. ➤ Avec abonnement, pour 10 € par an et par badge, accédez aux tarifs réduits de la recharge !	
Abonné (10 € / an)		Non abonné			
Accès à la borne	Coût de la recharge	Accès à la borne	Coût de la recharge		
2 €	1 € / heure (facturé à la minute)	3 €	1 € / heure (facturé à la minute)		
				➤ Tarif spécial « nuit » de 20h à 8h	
Abonné (10 € / an)		Non abonné			
Accès à la borne	Coût de la recharge	Accès à la borne	Coût de la recharge		
2 €	1 € / nuit	3 €	1 € / nuit		
				➤ Tarif spécial « bornes rapides 50 kW »	
Abonné (10 € / an)		Non abonné			
Accès à la borne	Coût de la recharge	Accès à la borne	Coût de la recharge		
3 €	4 € / heure (facturé à la minute)	4 €	4 € / heure (facturé à la minute)		

La facturation est réalisée en fonction du temps d'occupation de la borne, c'est-à-dire entre le branchement et le débranchement, même si la recharge est terminée.



Le Comité de Pilotage s'est réuni deux fois au cours de l'année 2016.

Les bornes de recharge : études en cours et lancement des mises en services

Bilan chiffré au 31 décembre 2016

- 4 bornes en service
- 42 bornes en cours d'études
- 19 emplacements sélectionnés en 2016 (82 en tout depuis 2015)
- 63 emplacements identifiés avec convention signée par la commune et retournée au SYANE

Les raccordements électriques et le renforcement des réseaux sont réalisés, selon les territoires, soit par Enedis, soit par les régies d'électricité. Une convention a été signée en ce sens avec Enedis en 2016.

ZOOM sur...

Mise en service des premières bornes à Chamonix

L'implantation des premières bornes du réseau public du SYANE a démarré cet automne, sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc. 4 premières bornes ont été mises en service le 9 décembre 2016 dans le cadre de la manifestation organisée par la commune de Chamonix sur le thème de la mobilité électrique.



Inauguration de la mise en service des premières bornes du SYANE à Chamonix.



Démonstration de l'emploi des bornes.

Faciliter la mobilité électrique

Un réseau interdépartemental et un service mutualisé pour favoriser l'interopérabilité

Le réseau du SYANE est intégré au réseau interdépartemental eborn regroupant les syndicats d'énergie de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère et des Hautes-Alpes. Il sera ainsi possible d'accéder, avec le badge abonné du SYANE, à l'ensemble des bornes identifiées eborn déployées sur ces territoires.

L'installation, l'exploitation et la supervision de ces bornes sont assurées par l'entreprise SPIE CityNetworks (ex SPIE Sud-Est) à laquelle le marché a été attribué en février, dans le cadre d'un groupement de commandes piloté par le SYANE.

Le réseau eborn et GIREVE, partenaires pour l'interopérabilité

Le 9 novembre 2016, le SYANE et les syndicats d'énergies de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère et des Hautes-Alpes, à travers le réseau interdépartemental eborn, ont signé une convention de partenariat avec le Groupement pour l'Itinérance des Recharges Électriques de Véhicules (GIREVE). Cet accord permet, notamment, aux syndicats d'énergies du réseau eborn de référencer leurs bornes de recharge (localisation et état de disponibilité en temps réel) via la plateforme GIREVE.



Promouvoir la mobilité électrique en Haute-Savoie

Les journées de l'Eco-mobilité à Annecy-Courier

Les 19, 20 et 21 mai, le SYANE a participé, aux côtés de l'Automobile Club du Mont-Blanc (ACMB) et de SPIE, aux Journées de l'Eco-mobilité organisées par le Dauphiné Libéré à Annecy. À cette occasion, les visiteurs ont pu tester le fonctionnement de la future borne de recharge pour véhicules électriques.



La journée « Mobilité électrique » du 8 octobre 2016 - 2^e rassemblement de la Mobilité électrique

Le SYANE et l'Automobile Club du Mont-Blanc (ACMB) ont organisé le 8 octobre 2016 une journée d'échanges avec des usagers sur la mobilité électrique. Quels atouts? Quels bons gestes à adopter? Le SYANE a notamment présenté la future borne de recharge du SYANE en fonctionnement. À cette occasion, plus de 50 usagers sont venus témoigner de leurs usages du véhicule électrique auprès d'un public de béotiens et d'initiés et participer aux ateliers autour de la mobilité électrique.

Avec la participation financière des communes de la Haute-Savoie et le concours des investissements d'avenir de l'État confiés à l'ADEME.



5.

Le fonctionnement du SYANE

Les comptes administratifs 2016

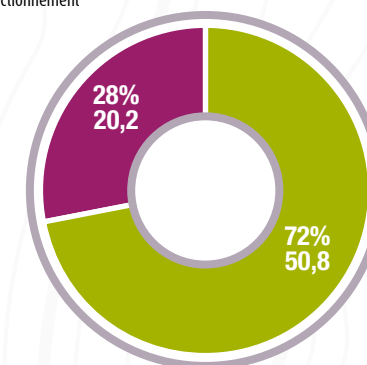
Le compte administratif du budget principal

En 2016, les dépenses globales (investissement + fonctionnement) se sont élevées à 71 M€ et les recettes globales à 70,9 M€ (investissement + fonctionnement).

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, qui reprend le résultat du Budget Annexe Zones Blanches, fait apparaître un excédent de 3,76 M€, affecté à l'exercice 2017 en report en fonctionnement à hauteur de 2 M€ et en affectation en réserves d'investissement pour un montant de 1,76 M€.

Total des dépenses : 71 M€

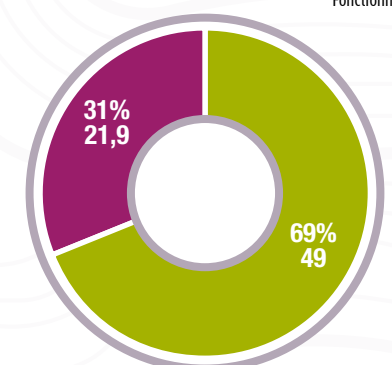
Investissement
Fonctionnement



Fonctionnement

Total des recettes : 70,9 M€

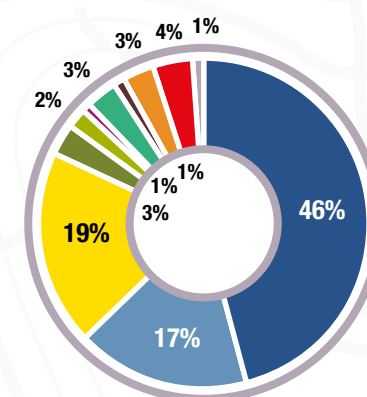
Investissement
Fonctionnement



Répartition des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées en 2016 à 21,9 M€.

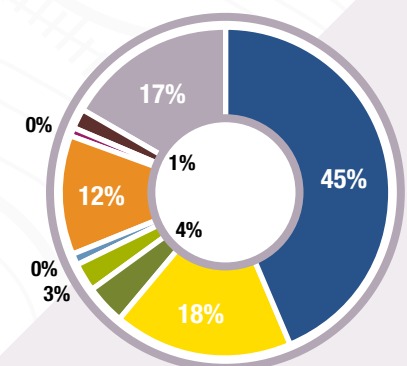
- Taxe sur l'électricité perçue pour le compte des communes (10 183)
- Redevances de concession, Enedis, GrDF (R1/R2) (3 631)
- Remboursement des intérêts d'emprunts par les communes (dette répartie et fonds de soutien emprunts structurés) (4 155)
- Participation des communes aux frais généraux du SYANE (632)
- Participation des communes aux diagnostics EP, AEG, CEP, maintenance EP (432)
- Enfouissements coordonnés de réseau : participation d'Orange aux travaux (163)
- Cotisation des collectivités adhérentes (747)
- Autres : subventions ADEME et Région, autres produits, gestion courante et produits exceptionnels (147)
- Remboursement du BATHD frais de personnel et frais généraux (689)
- Reprise sur amortissement et provisions (emprunts structurés) (868)
- Opérations d'ordre (amortissement des subventions reçues, etc.) (293)



Répartition des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2016 à 20,2 M€.

- Taxe sur l'électricité reversée aux communes (9 044)
- Remboursement des intérêts d'emprunts globalisés contractés par le SYANE (3 736)
- Charges de fonctionnement du SYANE (740)
- Études et diagnostics Énergie, Éclairage Public, maintenance EP et haut débit (575)
- Contrôle des concessions (76)
- Charges de personnel (2 450)
- Enfouissements coordonnés de réseau : participation du SYANE aux travaux d'Orange (36)
- Autres : indemnités et missions des élus (57), participation COS (48), charges exceptionnelles (373)
- Opérations d'ordre : emprunts structurés (2 593) et amortissements (767)

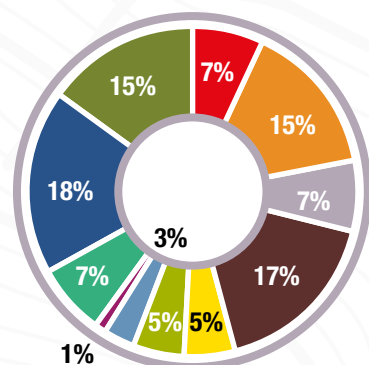


Investissement

Répartition des recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se sont élevées en 2016 à 49 M€.

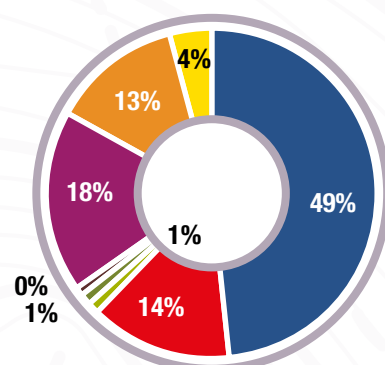
- Emprunt annuel globalisé du SYANE (3 000)
- Prêts contractés par les communes auprès du SYANE : remboursement des capitaux d'emprunts (7 174)
- TVA - FCTVA (3 322)
- Participation des communes aux travaux sur fonds propres (7 723)
- Excédent de fonctionnement affecté en investissement (2 489)
- Subvention Départementale (2 500)
- FACÉ (1 414)
- ADELAC, Article 8, tarif jaune et PCT (501)
- Autres : compte de tiers, autres subventions, frais études suivies de travaux, révisions en faveur du SYANE (3 435)
- Prêts accordés aux communes (opérations d'ordre) (8 436)
- Opérations d'ordre pour refinancement des emprunts structurés (6 711)



Répartition des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2016 à 50,8 M€.

- Travaux et études (24 772)
- Dette syndicale : remboursement du capital des emprunts globalisés contractés par le SYANE (7 230)
- Subvention du Département réservée aux communes ou aux syndicats ayant une régie (436)
- Subvention Projets MDE/ENR et Énergies Sans Frontières (308)
- Autres : matériel de transport, informatique, remboursement trop perçu communes, opérations pour comptes de tiers... (256)
- Constatation de la créance sur les communes participantes en annuités (8 936)
- Opérations d'ordre pour refinancement des emprunts structurés (6 711)
- Autres opérations d'ordre dont frais études et insertion suivies de travaux (2 135)



L'emprunt globalisé du SYANE

Pour le financement de leur participation aux travaux, les communes ont le choix entre contribuer sur fonds propres ou bénéficier d'un emprunt globalisé contracté par le SYANE. La totalité de la dette du Syndicat est donc récupérable auprès des communes qui ont bénéficié de ce financement.

Pour le programme de travaux 2016, le besoin d'emprunt des communes ayant délibéré en annuités pour verser leur participation était de 3 M€.

Le compte administratif du budget annexe Zones blanches

En 2016, les dépenses du budget annexe Zones blanches se sont élevées à 16,2 k€ et les recettes à 14,7 k€.

Fonctionnement

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, compte tenu de l'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2015 (d'un montant de 15,5 k€), s'élève à 14,1 k€.

Investissement

Aucune dépense n'a été réalisée sur la section d'investissement qui fait apparaître un excédent de 39,9 k€.

Les investissements réalisés dans le cadre de ce budget annexe Zones blanches ont été donnés en exploitation en 2016 au délégataire de service public du réseau public fibre optique, dans le cadre du budget annexe Très Haut Débit.

Ce budget a été clôturé à la fin de l'exercice 2016 et ses résultats ont été repris dans le budget principal du SYANE.

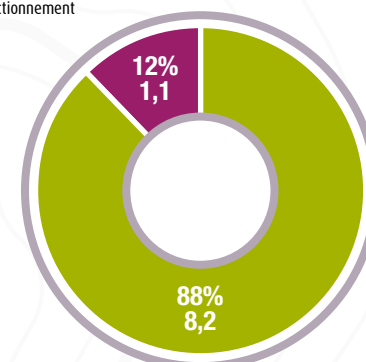
Le compte administratif du budget annexe Très Haut Débit

Le budget annexe Très Haut Débit, assujéti à TVA, a été créé en juillet 2011.

En 2016, les dépenses globales (investissement + fonctionnement) se sont élevées à 11,7 M€ et les recettes globales à 9,3 M€ (investissement + fonctionnement).

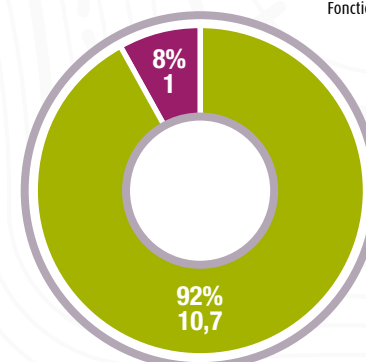
Total des recettes : 9,3 M€

- Investissement
- Fonctionnement



Total des dépenses : 11,7 M€

- Investissement
- Fonctionnement



Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2016 à 972 000 €. Les recettes de fonctionnement se sont élevées en 2016 à 1,1 M€.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées principalement de frais de personnels, de frais généraux refacturés par le budget principal du SYANE au budget annexe Très Haut Débit, ainsi que des frais financiers.

Les recettes de fonctionnement sont constituées principalement d'écritures d'ordres de production immobilisées (frais de personnels et frais généraux immobilisés), ainsi que de la redevance facturée au délégataire du réseau public fibre optique.

Compte tenu de l'excédent antérieur reporté de 1,5 M€, la section de fonctionnement ressort globalement avec un excédent de 1,6 M€ qui sera reporté en 2017.

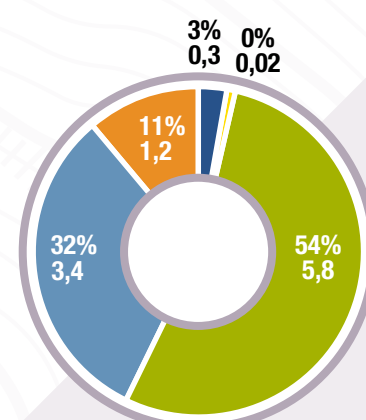
Investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 10,7 M€ HT, dont 9,2 M€ des dépenses consacrées aux travaux sur les réseaux de collecte et de desserte. Les frais d'études et de personnel sont exceptionnellement pris en compte dans les dépenses d'investissement car ils participent à la construction du réseau (opération de production mobilisée).

Répartition des dépenses d'investissement pour le budget annexe Très Haut Débit : 10,7 M€

- Frais de personnel et frais généraux
- Frais d'étude (assistance à maîtrise d'ouvrage)
- Travaux réseaux de collecte distribution
- Travaux réseaux de desserte
- Subvention d'investissement (annulation d'un titre)

Les recettes d'investissement (8,2 M€), quant à elles, sont constituées d'une première partie d'emprunt encaissé sur l'enveloppe BEI (3 M€) et de fonds en provenance de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (4,9 M€) dans le cadre de la convention FITX.



Une équipe de 52 agents, au service des collectivités

Au 31 décembre 2016, l'équipe du SYANE est composée de 49 agents, renforcée d'agents mis à disposition du SYANE par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie.

Les mouvements du personnel

Les départs

- 22 août 2016: **Lorelei MANANT** (fin de contrat)

Les arrivées

- 1^{er} janvier 2016: **Laëtitia BLANC**, en renfort auparavant, a intégré le SYANE au sein du service Marchés publics/ Suivi administratif et financier des opérations
- 1^{er} juillet 2016: **Coraline MARIN**, après une année en renfort, a intégré le SYANE au sein du service Communication
- 12 septembre 2016: **Jérémie BELLO**, Conseiller Énergie, Service Maîtrise de l'énergie et Développement des énergies renouvelables
- 12 septembre 2016: **Romain SOUSSEAU**, Conseiller Énergie, Service Maîtrise de l'énergie et Développement des énergies renouvelables
- 3 octobre 2016: **Éric SELLECCHIA**, service Travaux réseau fibre optique

Les renforts (personnels mis à disposition par le centre de gestion de la Haute-Savoie): arrivés en 2016

- Bruno NSELLE MOUYENGA**, en renfort du Service Éclairage public
- Chloé BERARD**, en charge des Archives au sein de la direction Ressources Humaines/Finances/ Administration

Les stagiaires

- Mars à août 2016: **Thibaut IRIGOIN** a effectué un stage de 6 mois sur les énergies renouvelables au sein du service Énergie/ Concessions

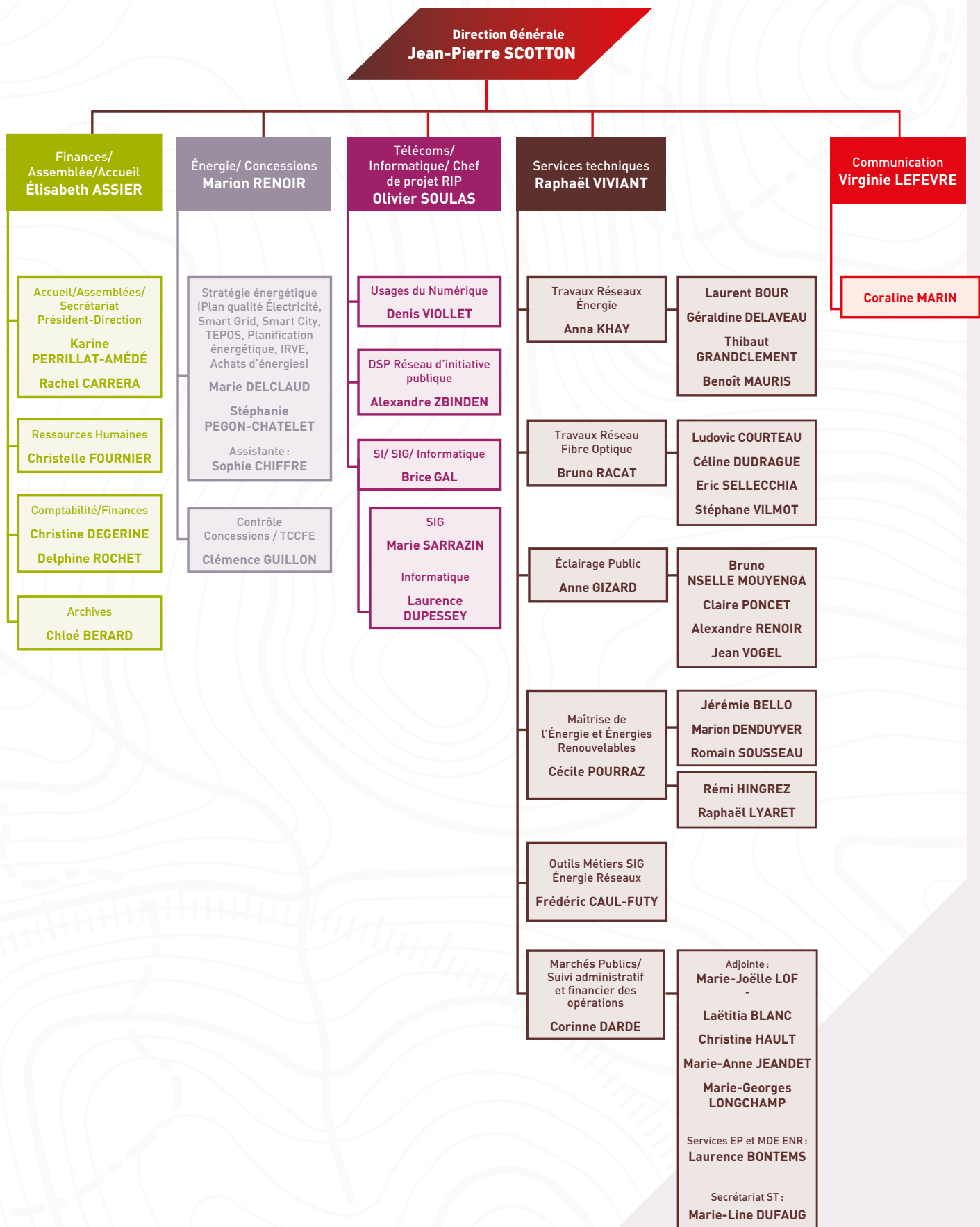
La formation

163 jours pour un coût total de 30,7 k€, hors cotisation CNFPT.

L'informatique

Depuis 2015, le SYANE modernise son informatique en renouvelant son parc informatique avec des équipements nomades qui favorisent la mobilité des agents.

L'organigramme au 31/12/2016



La communication du SYANE

Informer

Des supports de communication

- ▲ Plaquette "Achat groupé de gaz naturel"
- ▲ Plaquette Éclairage public "Géoréférencement des réseaux"
- ▲ Rapport d'activité 2015
- ▲ Carte de vœux 2017
- ▲ Newsletter mensuelle d'achat groupé de gaz
- ▲ Lettre d'information du SYANE n°9 (décembre 2016)
- ▲ Lettre d'information SYANE Numérique (mai 2016)
- ▲ Supports de communication sur la mobilité électrique : habillage graphique des bornes, livret d'accueil, badge abonné
- ▲ Trombinoscope interne et organigramme



Les chiffres

Les relations Médias en synthèse

- ▲ **147** articles parus dans les médias (presse, blogs, radios ou télévisions locales)
- ▲ **16** communiqués de presse
- ▲ **2** conférences de presse

Des supports web

- ▲ Une actualité web (Site internet et Réseaux sociaux) dynamique

Le site internet est mis à jour au fur et à mesure de l'actualité, des nouveaux projets, des nouveaux services.

En 2016, le SYANE a envoyé 167 tweets et rédigé 53 brèves d'activité sur LinkedIn et 52 actualités sur le site internet du SYANE.

Plus particulièrement, sur le site internet, il y a eu 23 944 utilisateurs, 180 640 pages consultées et 36 048 sessions ouvertes dont plusieurs pics au cours de l'année 2016.

Inaugurer et rencontrer...

Le SYANE a renforcé en 2016 sa présence lors de grands événements afin de rencontrer les élus, mais également le grand public dans le cadre de la mobilité électrique.

Les inaugurations au fil de l'année

- ▲ **16 janvier 2016** : Inauguration de l'école d'Entrevernes (Appels à Projets Énergies)
- ▲ **3 février 2016** : Inauguration de l'école de Saint-Pierre-en-Faucigny (Appels à Projets Énergies)
- ▲ **26 mai 2016** : Inauguration de la cogénération à Sallanches (Appels à Projets Énergies)
- ▲ **5 juin 2016** : Inauguration de la voie verte d'Annemasse Agglo
- ▲ **9 juin 2016** : Inauguration des logements rénovés de la gendarmerie de La Roche-sur-Foron (Appels à Projets Énergies)
- ▲ **11 juin 2016** : Inauguration de l'aménagement de la grande rue à Beaumont
- ▲ **9 septembre 2016** : Inauguration de nouveaux équipements pour les débits internet améliorés à Lathuile
- ▲ **17 septembre 2016** : Inauguration des aménagements du centre-bourg de Cranves-Sales
- ▲ **24 septembre 2016** : Inauguration de la voie verte à Chens-sur-Léman
- ▲ **24 septembre 2016** : Inauguration de l'accès au Haut débit à Saint Gingolph
- ▲ **30 septembre 2016** : Inauguration de la centrale hydroélectrique du Bronze (Appels à Projets Énergies)
- ▲ **5 novembre 2016** : Inauguration du raccordement au réseau d'électricité de la station d'épuration de Megevette
- ▲ **9 novembre 2016** : Inauguration de la voie verte à Talloires secteur Balmettes
- ▲ **6 décembre 2016** : Inauguration de la rénovation énergétique de l'école de Passy (Appels à Projets Énergies)
- ▲ **14 décembre 2016** : Inauguration de la mise en lumière du Pont des Amours

16 janvier 2016
.....



26 mai 2016
.....



3 février 2016
.....



9 juin 2016
.....



9 septembre 2016
.....



30 septembre 2016
.....



17 septembre 2016
.....



6 décembre 2016
.....



24 septembre 2016
.....



14 décembre 2016
.....



Les événements au fil de l'année

- 19-21 mai 2016 : Journées de l'éco-mobilité à Annecy
- 30 mai 2016 : Salon des Maires - stand FNCCR - Paris
- 21-23 juin 2016 : Congrès de la FNCCR
- 15 septembre 2016 : Rencontre SYANE et GrDF pour la prévention sur la sécurité des chantiers
- 19 septembre 2016 : Conférence de presse sur l'avancement de la construction du réseau public fibre optique du SYANE
- 7 octobre 2016 : Jour de la Nuit à Reignier avec la Maison du Salève
- 8 octobre 2016 : Journée de la mobilité électrique en partenariat avec l'Automobile Club du Mont-Blanc (ACMB)
- 18 octobre 2016 : Pose de la première pierre des futurs bureaux et siège du SYANE
- 25 octobre 2016 : Conférence de presse Appels à Projets Énergies du SYANE : présentation des lauréats
- 15 novembre 2016 : Journée bois énergie
- 30 novembre 2016 : Feigères, 1re commune de Haute-Savoie équipée en très haut débit par le SYANE
- 9 décembre 2016 : Mise en service des premières bornes de recharge du SYANE - événement mobilité électrique Chamonix

15 septembre 2016



25 octobre 2016



8 octobre 2016



15 novembre 2016



18 octobre 2016



30 novembre 2016



ZOOM sur...

Le congrès de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies)

Les 21, 22 et 23 juin 2016, le SYANE a participé au congrès de la FNCCR à Tours en partageant la tenue d'un stand avec tous les syndicats d'énergie auvergnats et rhônalpins de l'USERAA. Plusieurs thèmes étaient au programme de ces trois jours : transition énergétique, réseaux intelligents, big data, mutualisation, etc.



Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, a présidé la séance « Quel modèle économique pour les entreprises locales de distribution ? »



Des moments de convivialité et d'échanges



Un grand jeu pour gagner plus de 1 000 cadeaux !

Annexe 1

Les délégués

du Comité du SYANE

Composition du Comité Syndical du SYANE (au 31/12/2016)

Délégués des communes sous concession Enedis du secteur d'Annecy

Commune	Nom	Qualité
ANNECY	MUGNIER André	Maire Adjoint Vice-Président du SYANE
ANNECY	BILLET Thierry	Maire Adjoint
ANNECY	DUPILE Pascal	Conseiller Municipal
ANNECY-LE-VIEUX	PITTE Alain	Conseiller Municipal
BLUFFY	LAGGOUNE Kamel	Maire
CHAVANOD	DESILLE René	Maire
CRAN-GEVRIER	BESSON Gérard	Conseiller Municipal
CRAN-GEVRIER	PACORET Vincent	Conseiller Municipal
CUSY	PETIT Serge	Maire
DOUSSARD	LUTZ Michèle	Maire
ENTREVERNES	FAVRETTO Éric	Conseiller Municipal
FAVERGES-SEYTHENEX	GOLLIET-MERCIER Alfred	Maire Adjoint
MARIGNY ST MARCEL	BACHELLARD Christian	Maire Adjoint
MENTHON ST BERNARD	COUTIER Patrice	Conseiller Municipal
MEYTHET	CAMPART Nicolas	Conseiller Municipal
TALLOIRES-MONTMIN	TUGEND Robert	Maire délégué de Montmin
POISY	BOURGEAUX Jean	Maire Adjoint
SAINT FELIX	BAUQUIS Alain	Maire
SAINT-JORIOZ	FRANCESCHI Anne-Françoise	Conseillère Municipale
SEYNOD	PAGET Raymond	Adjoint au Maire
SEYTHENEX	GUENAN Jacky	Maire
VEYRIER DU LAC	BLONDIAUX Georges	Maire Adjoint
Suppléants		
ANNECY	BRO Marie	Conseillère Municipale
NONGLARD	DUFOUR Thierry	Conseiller Municipal
RUMILLY	VIOLETTE Jean-Pierre	Adjoint au Maire
SEVRIER	MAURIANGE Claude	Conseiller Municipal
SEYNOD	MOREL Michel	Conseiller Municipal
TALLOIRES	LAFLEUR Ludovic	Maire Adjoint
THORENS GLIERES	MAXENTI Jean-Charles	Adjoint au Maire

MEMBRE DU COMITÉ SYNDICAL
MEMBRE DU BUREAU ET DU COMITÉ SYNDICAL

Délégues des communes sous concession Enedis du secteur de Bonneville

Commune	Nom	Qualité
CHAMONIX MONT BLANC	DUCROZ Christian	Conseiller Municipal
CLUSES	STEYER Jean-Pierre	2° Maire-Adjoint
CORNIER	ALLARD Gilbert	Maire Vice-Président du SYANE
COTE D'ARBROZ (LA)	MUFFAT Sophie	Maire
MAGLAND	POUCHOT René	Maire
MARCELLAZ EN FAUCIGNY	PERRET Alain	Conseiller Municipal
MARIGNIER	MAURIS-DEMOURIUX Bertrand	Maire
MARNAZ	HERVE Loïc	Maire
MEGEVETTE	GAMBARINI Julien	Conseiller Municipal
MONT SAXONNEX	SCHEVENEMENT Christian	2° Adjoint
ONNION	BOSSON Fernand	Conseiller Municipal
PASSY	DREVON Philippe	Adjoint au Maire
RIVIÈRE ENVERSE (LA)	DUNAND Jacky	Délégué de la Rivière Enverse
ROCHE/FORON (LA)	MAURE Sébastien	Maire
SAINT SIGISMOND	MILON Jacky	Adjoint au Maire
SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY	BUFFLIER Daniel	4° Adjoint
SCIONZIER	DUSSAIX Julien	Adjoint au Maire
SIXT FER A CHEVAL	MONET Vincent	Conseiller Municipal
TANINGES	DESCHAMPS Fernand	Adjoint au Maire
THYEZ	CATALA Gilbert	Maire Vice-Président du SYANE
THYEZ	GYSELINCK Fabrice	Adjoint au Maire
TOUR (LA)	FOUQUET Sylvain	Conseiller Municipal

Suppléants

AYZE	TEMIL Jean-Louis	4° Adjoint
CHAPELLE RAMBAUD (LA)	CHAMPROUX Erwan	2° Adjoint
CLUSES	METRAL Guy-André	3° Maire-Adjoint
MARNAZ	GLE Y Robert	2° Adjoint
MORILLON	PINARD Jean-Philippe	3° Adjoint
SAINT JEOIRE	ZADJIAN Éric	Maire Adjoint
SCIONZIER	PEPIN Stéphane	Conseiller Municipal
VIUZ-EN-SALLAZ	CHENEVAL Jean-Pierre	7° Adjoint

MEMBRE DU COMITÉ SYNDICAL
MEMBRE DU BUREAU ET DU COMITÉ SYNDICAL

Délégues des communes sous concession Enedis du secteur de Saint-Julien-en-Genevois

Commune	Nom	Qualité
AMBILLY	PAPEGUAY Noël	Conseiller Municipal
ANNEMASSE	PEUGNIEZ Éric	Délégué d’Annemasse Vice-Président du SYANE
ANNEMASSE	BILAVARN Mathieu	Conseiller Municipal
ARTHAZ PONT-NOTRE-DAME	CIABATTINI Alain	Adjoint au Maire
CHEVRIER	GRANDCHAMP Pierre	1 ^{er} Adjoint
COLLONGES SOUS SALEVE	VICAT Roland	Adjoint au Maire
COPPONEX	SIBILLE Jacques	3° Adjoint
CRUSEILLES	BOUCHET Daniel	Maire
FEIGERES	VANDERSCHAEGHE Laurent	2° Adjoint
FILLINGES	PELISSIER Philippe	Délégué des communes sous concession Enedis - Secteur de St-Julien
GAILLARD	BOSLAND Jean-Paul	Maire
MENTHONNEX EN BORNES	DEMOLIS Guy	Maire
NEYDENS	CHAUTEMPS Bernard	1 ^{er} Maire Adjoint
REIGNIER	MONATERI Pierre	Maire délégué d'Esery
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	FOURNIER Pierryves	Délégué de Saint-Julien
SAPPEY (LE)	JACQUES Jean-Michel	Conseiller Municipal
VALLEIRY	AYEB Amar	Adjoint au Maire
VANZY	MACHARD Jean-Yves	Maire
VERS	VILLET Raymond	Maire Vice-Président du SYANE
VILLE-LA-GRAND	LAPERROUSAZ Maurice	Adjoint au Maire

Suppléants

ANNEMASSE	BENOIST Jean-Pierre	Conseiller Municipal
FRANGY	DUCLOS Damien	4° Adjoint
MINZIER	JACQUET Jean-Claude	Conseiller Municipal
SAINT CERGUES	BOSSON Robert	2° Adjoint
VETRAZ MONTHOUX	BELMAS Jean-Pierre	Adjoint au Maire
VIRY	GUIDO Virginie	Conseillère Municipale
VULBENS	FORAY Gérard	3° Adjoint au Maire

Délégues des communes sous concession Enedis du secteur de Thonon-les-Bains

Commune	Nom	Qualité
ALLINGES	BONDURAND Jean-Claude	5° Adjoint au Maire
ANTHY SUR LEMAN	FAVRE-VICTOIRE Emmanuel	Adjoint au Maire
ARMOY	BERNARD Patrick	Conseiller Municipal
DOUVAIN	LAPRAZ Georges	2° Adjoint
DRAILLANT	CHESEL Lucien	Maire
EVIAN	GUIRAUD Alain	Adjoint au Maire
EXCENEVEX	FILLON Pierre	Maire
LARRINGES	RICHARD Claude	Maire-adjoint
LUGRIN	BURNET Jacques	Maire
LYAUD (LE)	DEAGE Joseph	Maire Vice-Président du SYANE

MORZINE	PEILLEX Gilbert	Adjoint au Maire
NERNIER	BERTHIER Marie-Pierre	Maire
PUBLIER	RUDYK Georges	Conseiller Municipal
SAINT ANDRE DE BOEGE	CHARRAT Michel	Conseiller Municipal
SAINT PAUL EN CHABLAIS	GILLET Bruno	Maire
SAXEL	MOUCHET Denis	Maire
SCIEZ	TRIVERIO Christian	1 ^{er} Adjoint
YVOIRE	CALMUS Gérard	Conseiller Municipal

Suppléants

BURDIGNIN	NAMBRIDE Christian	Conseiller Municipal
EVIAN LES BAINS	MATHONNET Marc	Conseiller Municipal
FTERNES	CURTET Philippe	Conseiller Municipal
MONTRIOND	MUFFAT (La Glière) Michel	3 ^e Adjoint
VACHERESSE	COULIOU Yannick	2 ^e Adjoint au Maire
VEIGY FONCENEX	DUCRET Bruno	7 ^e Adjoint

Délégués des communes sous Régie ou SEM d’électricité

Collectivité	Nom	Qualité
BONNEVILLE	BOISIER Lucien	Adjoint Maire de Bonneville
HOUCHES (LES)	JEANDIDIER André	Conseiller Municipal
SALLANCHES	SERMET-MAGDELAINE Thierry	2 ^e Adjoint à Sallanches
Syndicat de THÔNES	LANDAIS Martial	Maire des Clefs - Président du SIEVT
Syndicat de THÔNES	PERILLAT-MERCEROZ Paul	Délégué à Manigod
SIESS (SEYSSSEL)	PERRET Guy	Maire Adjoint de Seyssel
SIESS (SEYSSSEL)	FRANÇOIS Gilles	Maire d'Argonay Vice-Président du SYANE
SIESS (SEYSSSEL)	BOIS Jean-Pierre	Maire Adjoint de Groisy
SIESS (SEYSSSEL)	LAMBERT Alain	Maire de St Germain/Rhône

Délégués du Conseil départemental de la Haute-Savoie

Arrondissement	Nom	Qualité
Arrondissement d'ANNECY	AMOUDRY Jean-Paul	Sénateur honoraire C.D canton de Faverges Président du SYANE
Arrondissement d'ANNECY	HEISON Christian	C.D canton de Rumilly Maire de Moye
Arrondissement de BONNEVILLE	MIVEL Jean-Louis	C.D canton de Cluses
Arrondissement de BONNEVILLE	METRAL Marie-Antoinette	C.D canton de Bonneville
Arrondissement de ST-JULIEN	BARDET Raymond	C.D canton d'Annemasse Conseiller Municipal Ville-la-Grand
Arrondissement de ST-JULIEN	DUBY-MULLER Virginie	C.D canton de Saint-Julien Députée
Arrondissement de THONON	BAUD-GRASSET Joël	C.D canton de Sciez Vice-Président du SYANE
Arrondissement de THONON	BAUD Richard	C.D canton de Thonon-les-Bains

MEMBRE DU COMITÉ SYNDICAL
MEMBRE DU BUREAU ET DU COMITÉ SYNDICAL

Annexe 2

Les Commissions

du SYANE

Les commissions du SYANE

3 commissions administratives

Commission d'ouverture des plis (COP)

La commission d'ouverture des plis du SYANE se réunit dans le cadre des procédures de délégation de service public. La commission ouvre les offres, détermine si elles sont ou non recevables, et donne un avis. Le Président s'appuie sur cet avis pour entamer les négociations et choisir l'offre finale. À la fin de cette procédure, le Président présente l'offre retenue au Comité syndical qui décide de l'attribution, au vu de l'avis du Président.

Commission d'appels d'offres (CAO)

La commission d'appels d'offres examine les candidatures et les offres dans le cadre des appels d'offres. Elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché et propose l'offre la mieux disante pour l'attribution du marché. Elle a le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux. Elle doit donner son avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés.

Commission consultative des services publics

Cette Commission permet d'associer les usagers à la gestion des services publics qui les concernent.

Elle est saisie pour avis préalable sur tout projet de délégation de service public et pour examen du rapport annuel du délégataire (concession électricité et gaz).

8 commissions techniques

Commission « Administration Générale et Finances »

Vice-Présidence : André MUGNIER

Cette Commission traite des questions financières et budgétaires du SYANE : préparation budgétaire, gestion de la dette, prospective financière.

Commission « Travaux sur les Réseaux d'énergies »

Vice-Présidence : Joseph DÉAGE

Cette Commission est en charge du suivi des travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et l'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications : programmation des travaux, procédures de commande publique, de maîtrise d'œuvre et de travaux, sécurité des chantiers, coordination des travaux.

Commission « Services publics de la distribution de l'électricité et du gaz »

Vice-Présidence : Gilbert ALLARD

Cette Commission s'intéresse aux questions liées aux services de l'électricité et du gaz et aux projets relatifs au réseau d'électricité : suivi des concessions, plan départemental de qualité d'électricité, projet de déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques, nouveaux usages de l'électricité et impacts sur le réseau. Le Vice-Président de cette commission est, aux côtés du Président, l'interlocuteur privilégié des concessionnaires Enedis et EDF et de l'USERAA (Union des Syndicats d'Énergies de Rhône-Alpes-Auvergne).

Commission « Éclairage Public »

Vice-Présidence : Gilbert CATALA

Cette Commission propose, notamment, des orientations pour la mise en œuvre du plan d'actions et de la charte EPure pour accompagner les communes vers un Éclairage public responsable et performant.

Commission « Énergie/Environnement »

Vice-Présidence : Raymond VILLET

Cette Commission réfléchit aux évolutions des actions du SYANE en matière de Maîtrise de l'Énergie et de Développement des énergies renouvelables : études énergétiques et de faisabilité, Appels à Projets, étude départementale de potentiel hydroélectrique, service de Conseil en Énergie auprès des collectivités, etc.

Commission « Fourniture et achats d'énergie et développement du gaz naturel »

Vice-Présidence : Gilles FRANCOIS

Cette Commission s'intéresse aux questions liées à la fourniture d'énergie : achat groupé d'électricité et de gaz, contrôle de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité, précarité énergétique, développement du gaz.

Commission « Communications électroniques et aménagement numérique »

Vice-Présidence : Joël BAUD-GRASSET

Cette Commission suit le déploiement des infrastructures du plan d'aménagement numérique : construction du réseau public fibre optique, affermage pour l'exploitation et la commercialisation du réseau, mise à jour du volet « infrastructures » du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Haute-Savoie.

Commission « Prospective sur les usages du numérique »

Vice-Présidence : Éric PEUGNIEZ

Cette Commission mène une réflexion et une prospective sur l'évolution des usages du numérique, dans l'optique notamment de compléter le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie par un volet « Usages et services ».

Retrouvez la liste des élus membres des Commissions du SYANE : www.syane.fr



SYNDICAT DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE

27 rue de la Paix | BP 40 045 | 74 002 Annecy cedex | France
Tél. 04 50 33 50 60 | Fax : 04 50 52 85 21 | info@syane.fr

www.syane.fr